Maternité : pièce en trois actes / Brieux.

Contributors

Brieux, Eugène, 1858-1932.

Publication/Creation

Paris : P.-V. Stock, 1904.

Persistent URL

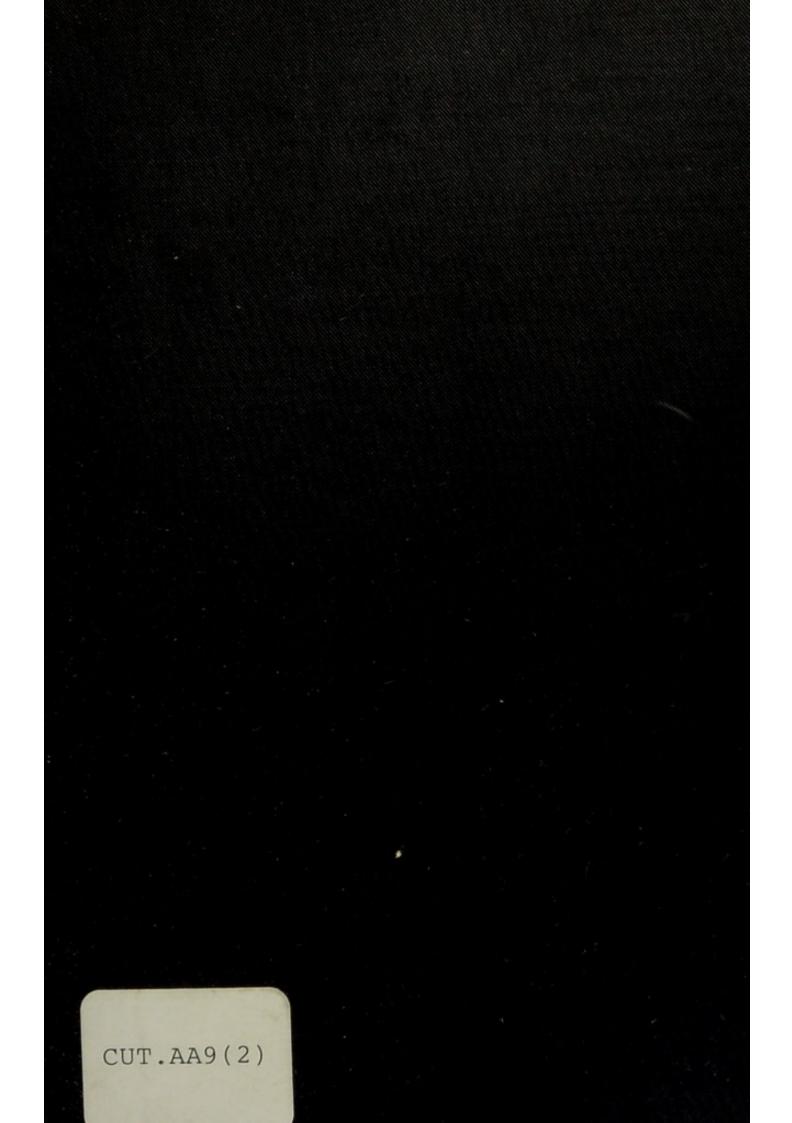
https://wellcomecollection.org/works/yndng3cz

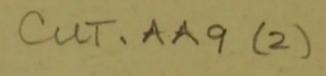
License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

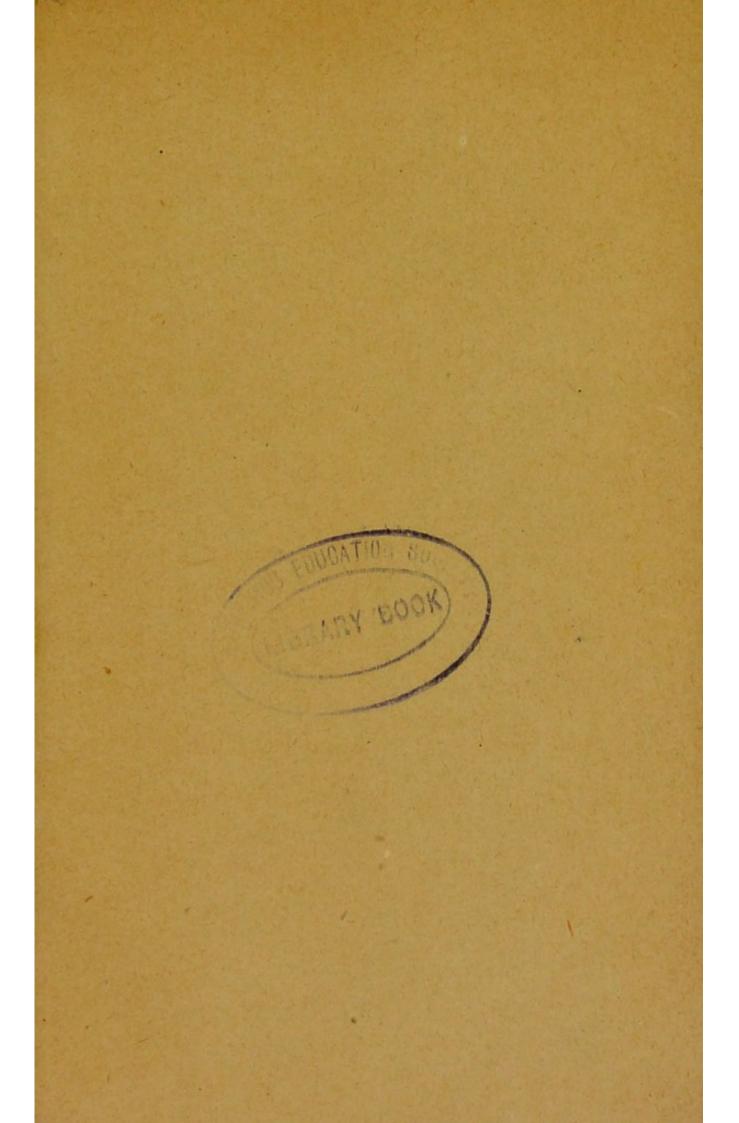






D.2.28. LIBEARY BOOK - 1 53 strelf 49





DU MÊME AUTEUR

MÉNAGES D'ARTISTES, comédie en trois actes BLANCHETTE, comédie en trois actes. LA Couvée, comédie en trois actes. L'ENGRENAGE, comédie en trois actés. LA ROSE BLEUE, comédie-vaudeville en un acte. LES BIENFAITEURS, comédie en quatre actes. L'EVASION, comédie en trois actes. (Couronnée par l'Académie française.) L'ECOLE DES BELLES-MÈRES, comédie en un acte. LE BERCEAU, comédie en trois actes. Résultat des Courses, comédie en six tableaux. LES TROIS FILLES DE M. DUPONT, comédie en quatre actes. LA ROBE ROUGE, pièce en quatre actes. (Couronnée par l'Académie française.) LES REMPLAÇANTES, pièce en trois actes. LA PETITE AME, comédie en trois actes. LES AVARIÉS, pièce en trois actes. (Interdite par la censure.) MATERNITÉ, pièce en trois actes.

Tous droits de traduction, de reproduction et de représentation réservés pour tous les pays, y compris la Suède et la Norvège.

Il a été tiré à part : vingt-cinq exemplaires sur papier de Hollande numérotés et paraphés par l'éditeur.

ÉMILE COLIN - Imprimerie de Lagny.

BRIEUX

MATERNITÉ

PIÈCE EN TROIS ACTES

- QUATRIÈME ÉDITION -



PARIS. — I^{er} ARR. P. - V. STOCK, É DITEUR (Ancienne Librairie TRESSE & STOUK) 27, RUE DE RICHELIEU, 27

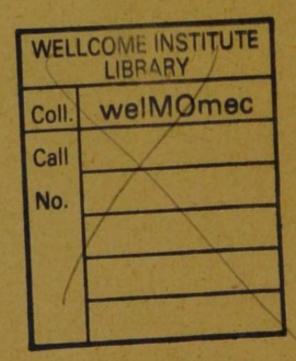
1904

Tous droits réservés. Entered according to act of Congress, in the year 1904, P.-V. Stock in the office of the Librarian of Congress at Washington.

CUT, A, 2)

۱





MONSIEUR LE PRÉSIDENT

A

et à

MESSIEURS LES MEMBRES de la Commission extraparlementaire pour combattre la dépopulation en France.

> Leur Collègue, BRIEUX.

PERSONNAGES

JULIEN BRIGNAC MM.	ANTOINE.
TUPIN	SIGNORET.
L'AVOCAT	MARQUET.
LE SOUS-INTENDANT	DESFONTAINES.
LE PRÉSIDENT	MOSNIER.
LAURENT	DEGEORGES.
M. CHEVILLOT	BERTHIER.
PIERRE POIRET	Tunc.
JACQUES POIRET	TERVIL.
LE COLONEL	SAVERNE.
LE PROCUREUR	
LIORET	TOURNEUR.
	16 - C - S - S
LUCIE BRIGNAC Mmes	ROLLY.
ANNETTE	JEANNE LION.
MADAME BERNIN	GRUMBACH.
L'INSTITUTRICE	BESSON.
MADAME THOMAS	MILHER.

LANSTITUTRICEBesson.MADAME THOMAS.Milher.MADAME TUPIN.Merville.MADAME CHEVILLOTEllen Andrée.CATHERINE.Marley.

En province, de nos jours.

ACTE PREMIER

1



ACTE PREMIER

Un salon chez Brignac. Portes à droite et à gauche, au fond. Ameublement officiel.

SCÈNE PREMIÈRE

LUCIE, puis BRIGNAC. Au lever du rideau, Lucie est seule en scène. Brignac ouvre la porte du fond.

BRIGNAC, trente-huit ans, dans l'antichambre, gaiement.

Bonjour! (Il retire son pardessus et le donne avec son chapeau à une domestique.)

LUCIE, trente ans, de même. Bonjour, sous-préfet!

BRIGNAC, entrant. Il est en tenue de service de sous-préfet: dolman ou tunique d'officier général à deux rangs de boutons avec broderie simple. Képi à bandeau brodé. Épée à poignée de nacre et garde argentée avec ceinturon de soie. Pantalon bleu à bande d'argent. Cravate noire. Ce qui suit en retirant son épée et son ceinturon.

Tu ne t'es pas trop ennuyée, toute seule?

LUCIE

On ne s'ennuie pas avec trois enfants. BRIGNAC, allant porter son épée dans l'antichambre.

Parbleu!

LUCIE

Et ce déjeuner?

BRIGNAC, il termine un gros cigare. Il a été très bien... Je te conterai cela tout à l'heure. (Allant à la porte de droite. Au dehors.) Est-ce que M. Mouton est arrivé?

UNE VOIX, de l'extérieur.

Oui, monsieur le sous-préfet. Faut-il lui dire de venir?

BRIGNAC

Non. Apportez-moi le courrier. (*Reve*nant en scène.) Je ne pourrai donc jamais le prendre en défaut, cet animal-là?

LUCIE

Pourquoi y tiens-tu tant que cela?

BRIGNAC

Je voudrais trouver une occasion de le renvoyer afin de le remplacer par un autre employé plus jeune et célibataire à qui je pourrais donner des appointements moins élevés.

L'EMPLOYÉ, apportant le courrier. Voici, monsieur le sous-préfet.

BRIGNAC

C'est bien. (L'employé sort. Sans ouvrir les enveloppes, sur la vue de la suscription, Brignac fait plusieurs tas des lettres qu'on lui a apportées.)

LUCIE

Ça m'amuse toujours, cette petite cérémonie.

BRIGNAC

Quelle? De classer mes lettres?

LUCIE

Sans les ouvrir.

BRIGNAC

Parce que je sais ce qu'il y a dedans.

LUCIE

Dame!

BRIGNAC

Tu ne me crois pas? Tiens, celle-ci, du maire de Saint-Sauveur. Demande à transmettre au préfet. (*Il ouvre, tendant la lettre à sa femme, qui ne la prend pas.*) Regarde.

LUCIE

Pourquoi ne l'envoie-t-il pas directement?

BRIGNAC

Qu'est-ce que nous ferions, nous, alors?

LUCIE, riant.

C'est juste.

BRIGNAC

Tu vas encore blaguer les sous-préfets... C'est facile et pas spirituel... Il en est peut-être parmi nous qui ne prennent pas leurs fonctions au sérieux, je ne suis pas de ceux-là. Si l'institution est inutile,

notre devoir est de la rendre indispensable. Enfin, pour citer un exemple, est-ce que ma journée n'est pas bien employée? Ce matin, j'ai donné une trentaine de signatures, après j'ai assisté à la séance du conseil de revision. Ensuite, déjeuner chez le maire avec tous ces messieurs. J'ai maintenant une heure de bureau, puis il me faudra aller rejoindre nos hôtes, et revenir ici pour le dîner que nous leur offrons... J'oubliais. Après dîner, il y a au cercle une réception que l'on a retardée pour que j'y assiste... Ce n'est pas assez pour un fonctionnaire!

LUCIE

Si.

BRIGNAC

Nous n'avons à dîner qu'une partie des membres du conseil; les autres s'excusent. (Avec intérêt.) Tiens, je n'avais

pas vu : un pli du Ministère de l'Intérieur.

LUCIE

C'est peut-être ton changement.

BRIGNAC, ouvrant.

On ne sait pas... Non, c'est une circulaire.

LUCIE

Il y avait longtemps.

BRIGNAC

Sur la dépopulation... Très importante. (*Il parcourt le papier*.) De la plus haute importance... (*Il va à la porte de droite*.) Monsieur Lioret...

L'EMPLOYÉ

Monsieur le sous-préfet?

BRIGNAC, donnant les paquets. Cela à M. Mouton. Il faut que ce soit

fait pour cinq heures, et bien fait... A M. Lamblin... M. Rouge... Et ceci, sur mon bureau. Je l'étudierai à loisir et je donnerai à la communication la suite qu'elle comporte. (L'employé sort.)

LUCIE

Elle n'en comporte peut-être pas.

BRIGNAC

Elle nécessite toujours un accusé de réception dans lequel les termes en seront scrupuleusement reproduits.

LUCIE

Parle-moi du déjeuner.

BRIGNAC

Je te dis, très bien. Trop bien. Le maire a voulu nous damer le pion... Tout de même notre dîner sera mieux... (Sortant un cigare de sa poche.) J'ai apporté

un cigare, pour te le montrer. Est-ce que les nôtres sont aussi gros?

LUCIE

A peu près.

BRIGNAC

Ce n'est pas du cigare de réception, ça... Et voilà le menu.

LUCIE

Saperlipopette ...

BRIGNAC

Champagne en carafes...

LUCIE

Nous en aurons aussi, puisqu'il le faut... (Gaiement.) Seulement, tu sais, résultat : brèche à notre budget, — et s'il fallait offrir souvent des dîners de revision, il ne nous resterait plus grand'chose, à la fin de l'exercice, sur le fonds d'abonnement.

BRIGNAC

Ne t'inquiète pas. Tu comprends bien que Balureau, lorsqu'il reviendra au pouvoir, nous sortira de Châteauneuf et nous fera monter d'une classe.

LUCIE

Oui, mais y reviendra-t-il?

BRIGNAC

Pourquoi pas?

LUCIE

Il y a été si peu.

BRIGNAC

Justement. Il n'a pas eu le temps de se faire connaître...

LUCIE, riant.

S'il t'entendait ...

BRIGNAC

Tu comprends tout de travers. J'ai un grand respect pour...

LUCIE

Je sais bien. Je sais bien. C'est pour rire.

BRIGNAC

Quel drôle de caractère : tu as toujours peur du lendemain. Moi, ce qui fait ma force, c'est mon inaltérable confiance dans l'avenir. Si Balureau ne reprend pas les rênes du gouvernement, nous resterons à Châteauneuf tranquillement. Tu ne peux pas le regretter, toi, puisque tu y es née.

LUCIE

Mais c'est toi qui t'en plains.

BRIGNAC

Je me plains de l'esprit des populations que je n'ai pas pu encore complètement conquérir au respect et à l'amour de nos institutions politiques. Je me plains surtout de la société de Châteauneuf. On ne se reçoit ici qu'entre fonctionnaires.

LUCIE

Il est certain qu'elle nous boude, la société de Châteauneuf.

BRIGNAC

Elle nous trouve de trop petites gens.

LUCIE

Pour recevoir, il faudrait accueillir les commerçants. Tu ne veux pas.

BRIGNAC

Je me dois à la dignité de mes fonctions.

LUCIE

Nous sommes campés en pays ennemi, comme tu dis.

BRIGNAC

C'est vrai. Mais alors tu vois bien que je suis quelque chose, puisqu'on me hait !... Ensuite, il faut surtout compter

sur l'imprévu. Qui te dit qu'il ne se présentera pas demain, dans un mois, dans six mois, une occasion de me manifester et de forcer l'attention en haut lieu?

LUCIE

Voilà onze ans que tu l'attends, cette occasion.

BRIGNAC

Elle est par conséquent de plus en plus près de nous.

LUCIE

Et que serait-elle ?

BRIGNAC

Un conflit, un incident, des troubles.

LUCIE

Des troubles à Châteauneuf?

BRIGNAC

Je sais bien que Châteauneuf est dé-

plorablement tranquille... Enfin, qui vivra verra. Moi, je compte surtout sur Balureau... Annette est chez son amie Gabrielle?

LUCIE

Non.

BRIGNAC

C'est aujourd'hui mardi, cependant?

LUCIE

Il n'est pas encore l'heure.

BRIGNAC

Oui, mais... si elle tarde.

LUCIE

Je voulais justement te dire un mot à ce sujet. Tu ne trouves pas qu'Annette va un peu trop souvent chez les Bernin?

BRIGNAC

Pas du tout. C'est une bonne relation et qui, à un moment donné, peut m'être précieuse... Appelle-la donc!... (Appelant hui-même.) Annette !... Annette va trois fois par semaine faire de la musique avec mademoiselle Gabrielle Bernin, qui est reçue partout. C'est excellent pour nous et peut être très utile. (Entre Annette.) Annette, il ne faut pas laisser passer l'heure d'aller chez votre amie mademoiselle Bernin.

ANNETTE, ressortant.

Oui, oui. Je vais mettre mon chapeau...

LUCIE, à Brignac.

Tu es d'avis de laisser Annette accepter l'invitation qu'ils lui ont faite d'aller passer quelques jours, chez eux, à la campagne ?

BRIGNAC

Certainement. D'abord, elle en est très heureuse. Tu sais combien elle aime son amie Gabrielle.

2

LUCIE

C'est qu'elle a un frère, Gabrielle.

BRIGNAC

Le jeune Jacques Bernin?... Mais il va se marier, ma chère.

LUCIE

Tu crois?

BRIGNAC

Mais oui. Ne parlons plus de cela... (*Entre Annette par la gauche.*) Dépêchezvous.

LUCIE

Oh! quand elle arriverait cinq minutes en retard...

ANNETTE

Non... non... Où est ma musique?

LUCIE

Tu as l'air contrarié. Aimes-tu mieux n'y pas aller?

8

ANNETTE

Si, si, j'y vais... A tantôt...

LUCIE

Et ta musique ? (Elle lui tend le rouleau.)

ANNETTE

Merci... A tantôt... (Elle sort.)

LUCIE

Tu ne remarques pas qu'Annette est un peu triste ?

BRIGNAC

Mais non... mais non... As-tu trouvé une nouvelle bonne?

LUCIE

Oui.

BRIGNAC

Tu vois, tu t'inquiétais encore...

LUCIE

Ce n'était pas sans raison. Depuis dix

jours que Céline est partie, je n'ai pas pu la remplacer. Il en est venu une hier qui me plaisait beaucoup. C'est moi qui ne lui ai pas plu.

BRIGNAC

Comment cela?

LUCIE

Elle a trouvé qu'il y avait trop d'enfants ici.

BRIGNAC

Trop d'enfants ! Trois !

LUCIE

Oui, mais l'aîné a trois ans et le dernier deux mois.

BRIGNAC

Il y a une nourrice.

LUCIE

Je le lui ai dit, naturellement.

BRIGNAC

C'est admirable! Elle ne pouvait pas ignorer, cependant, qu'il s'agissait pour elle d'entrer chez le sous-préfet.

LUCIE

Il faut croire qu'elle est insensible aux honneurs.

BRIGNAC

Alors, cette nouvelle bonne?

LUCIE

Je l'ai prise un peu âgée. Elle sera plus raisonnable.

BRIGNAC

Elle aura d'autres vices! Enfin !...

LUCIE

C'est une malheureuse femme qui a deux enfants en nourrice et deux autres plus grands, à Bordeaux... Son mari l'a quittée... BRIGNAC, allant lire.

Quel malheur que Céline nous ait placés dans l'obligation de la mettre à la porte!

LUCIE

Je reconnais que Céline avait une conduite...

BRIGNAC

Eh! ce n'est pas sa conduite!... Elle aurait pu se conduire plus mal encore, je n'aurais pas songé à le lui reprocher. En dehors de son service, elle est libre, après tout. Ce que je lui reproche, c'est de n'avoir pas su dissimuler ses fredaines... Nous ne pouvions pas garder une bonne enceinte, tu es de mon avis? Nous ne le pouvions pas, hein? (*Lucie ne répond pas.*) Ça allait commencer à se voir... tu sais bien... Ces animaux de garçons épiciers sont une calamité pour les maisons bourgeoises. (*Un papier d la main.*) Elle est admirable, cette circulaire.

23

LUCIE

Vraiment?

BRIGNAC

Et de la plus haute importance. Ecrite, d'ailleurs, dans un style magistral. (Il lit.) « La France se dépeuple. Un pareil état de choses mérite, au premier chef, de fixer l'attention des pouvoirs publics. Le législateur doit s'efforcer de remédier au mal qui lui est signalé de tous côtés. » Et M. le Ministre de l'Intérieur conclut par ces belles et consolantes paroles : « Oui, la vérité se fera jour. La raison prévaudra, le sentiment national et l'esprit de sacrifice l'emporteront. Nous sommes, quant à nous, pleins de confiance dans cette régénération morale, car nous savons tout ce qu'on peut attendre de cette vaillante race française, douée d'un si merveilleux ressort. » (Il regarde sa femme.)

LUCIE

Il est certain que c'est bien écrit.

BRIGNAC

« ... Que chacun, dans sa sphère d'action et d'influence, travaille par la parole et par la plume à signaler le péril et l'urgence qu'il y a de le conjurer... Que le sol français se couvre de ligues dont le but sera de provoquer les mesures fiscales ou autres, propres à augmenter la natalité. »

LUCIE

Est-ce qu'on indique ces mesures?

BRIGNAC

Oui. La suite est consacrée aux voies et moyens. J'en donnerai lecture ce soir.

LUCIE

Ce soir?

BRIGNAC

Oui. (Il va à la porte de droite.) Monsieur Lioret?...

L'EMPLOYÉ

Monsieur le sous-préfet ?

BRIGNAC

Vous allez me faire vous-même deux copies de cette circulaire, dont l'importance ne vous échappera pas... Et vous viendrez vous-même remettre l'original ici, sur cette table. C'est compris ?

L'EMPLOYÉ

Oui, monsieur le sous-préfet.

BRIGNAC, revenant à Lucie.

La lettre d'envoi se termine par ces mots émanant de mon supérieur hiérarchique : « Je vous prie, monsieur le sous-préfet, de vouloir bien m'adresser d'urgence une note statistique sur

les ligues de ce genre qui peuvent exister dans votre arrondissement et de me faire savoir quelles mesures vous comptez prendre pour répondre aux *desiderata* du gouvernement... » Eh bien, je voudrais profiter du dîner que nous donnons ce soir aux membres du conseil de revision pour provoquer la formation d'un certain nombre de ces ligues et répondre en haut lieu : « Des ligues? Il n'y en avait pas, j'en ai créé ! »

LUCIE

Mais en quoi le dîner offert au...

BRIGNAC

Suis-moi bien. Il y a eu ce matin conseil de revision à Châteauneuf.

LUCIE

Oui.

BRIGNAC

Le maire en a invité les membres à

déjeuner ; nous, nous les avons invités à dîner.

LUCIE

Parfaitement.

BRIGNAC

Le conseil de revision se compose d'un conseiller de préfecture, d'un conseiller général, d'un conseiller d'arrondissement, - je passe le médecin major - et des maires des communes intéressées... Des maires des communes intéressées !... Les ayant sous la main, au sortir d'un dîner où- il y aura eu du champagne en carafes, j'en profiterai pour leur communiquer ma foi, ma conviction, mon ardeur, et c'est eux qui seront les créateurs des ligues' locales dont je veux pouvoir avant peu annoncer la constitution aux pouvoirs publics... Et puisque Balureau ne revient pas au pouvoir, je saurai bien faire dire

un jour ou l'autre par le ministre : « Mais enfin ! pourquoi ne confie-t-on pas à M. Brignac une sous-préfecture plus en rapport avec son intelligence et son activité ?... » Tu comprends, maintenant ? Moi, tout de suite, j'ai entrevu le parti qu'il y avait à tirer de la situation. Après dîner, je leur ferai voir mon graphique. Tu penseras à dire qu'on transporte le vestiaire dans mon bureau. Alors, en sortant, forcément...

LUCIE

A quoi bon?

BRIGNAC

A quoi bon ! Et qui te dit que le colonel ne se rencontrera pas un jour avec le ministre — il faut tout prévoir, — et ne lui dira pas... J'ai vu, à la sous-préfecture de Châteauneuf...

LUCIE

Comme tu voudras.

BRIGNAC

Laisse-moi faire. Tu n'entends rien à cela... Tu ne savais même pas, mauvaise sous-préfète, comment est composé un conseil de revision... Et chaque année cependant nous le recevons à notre table !... Et nous sommes mariés depuis quatre ans !

LUCIE, gentiment.

Ah! permets !... Nous sommes mariés depuis quatre ans, c'est vrai, mais il y a trois ans, à cette époque-ci, Edmée venait de naître; il y a deux ans, j'attendais notre petite Louise, et l'année dernière, à la fin de l'allaitement, j'étais malade. Remarque, de plus, que si j'avais nourri

la dernière, je ne serais pas encore là aujourd'hui, puisqu'elle n'a que trois mois.

BRIGNAC

Tute plains?

LUCIE, riant.

Non... Mais je suis contente d'être en vacances.

BRIGNAC, gaiment.

Ah! tu sais ce que je t'ai dit... Tant que tu ne m'auras pas donné un garçon...

LUCIE, de même.

Nous devions d'abord aller en Suisse.

BRIGNAC

Non, non, non, nous n'avons que des filles, je tiens à un garçon.

LUCIE, riant.

C'est la circulaire du ministre qui...

BRIGNAC

Non, ce n'est pas la circulaire...

LUCIE

Alors, laisse-moi respirer.

BRIGNAC

Tu respireras après.

LUCIE

Avant.

BRIGNAC

Après.

LUCIE

Tu n'aimerais pas mieux un petit voyage?

BRIGNAC

Non.

LUCIE, doucement.

Ecoute, Julien... puisque nous parlons de cela... je voulais te dire... je n'ai

pas eu beaucoup de loisirs depuis notre mariage. Nous n'avons pas pu profiter d'un seul de tes congés, et si tu ne consens pas à ce que... (Avec tendresse.) Maurice ait un an de moins, ce sera encore la même chose cette année. (Souriant.) J'ai bien droit à un peu de repos, allons... Réfléchis: nous n'avons eu le temps de nous connaître ni de nous aimer. Enfin, il faut penser que nous avons déjà trois filles à doter.

BRIGNAC

Puisque je te dis que ce sera un garçon.

LUCIE

Un garçon coûte cher.

BRIGNAC

Nous serons riches.

LUCIE

Comment ?

BRIGNAC

Par une des mille manières qui nous doivent donner la fortune... Soit que je reste dans l'administration avec un avancement prodigieux, soit que je me fasse réinscrire au barreau — enfin, j'ai plaidé autrefois, et non sans succès, — soit qu'une chance inattendue survienne... Je suis certain que nous serons riches... (Souriant.) Et puis, enfin... tu as beau ne pas vouloir, si je veux, moi...

LUCIE, blessée.

Evidemment. On m'a demandé mon consentement pour me donner un mari, on ne me le demande pas pour me donner un enfant.

BRIGNAC

Ah! tu ne vas pas me faire une scène?

LUCIE

Non, mais tout de même, cet esclavage...

3

BRIGNAC

Quoi ?

LUCIE

Oui, enfin, c'est de ma santé, de ma douleur, de ma vie, d'un an de mon existence que tu disposes malgré moi.

BRIGNAC

Est-ce par égoïsme?... Ne suis-je pas un mari très malheureux pendant tout le temps où je n'ai à moi qu'une prochaine maman au lieu d'une femme aimante? « Pour être toujours père, on n'en est pas moins homme! »

LUCIE, ironique.

Oui, tu es très malheureux.

BRIGNAC

Dame!

LUCIE

Tais-toi donc!

BRIGNAC

Pourquoi me taire?

LUCIE

Tu me crois bien sotte, décidément.

BRIGNAC

Je ne comprends pas.

LUCIE

Je n'ignorerien de ce que tu fais. Comprends-tu, maintenant?

BRIGNAC

Non.

LUCIE, irritée.

Mais ne nie pas... Tu dois bien voir que je suis renseignée. Le mieux pour

toi est de te taire, puisque j'ai bien voulu, jusqu'à présent, feindre de ne rien savoir.

BRIGNAC, démonté.

Je t'assure...

LUCIE

Veux-tu que je te dise le nom de la personne que tu vas voir au chef-lieu, lorsque je suis nourrice ou prochaine maman, comme tu dis ?

BRIGNAC

Si tu crois tout ce qu'on raconte !

LUCIE

Ne parlons plus de cela, c'est préférable.

BRIGNAC

Je te ferai remarquer que ce n'est pas

moi qui ai mis la conversation sur ce sujet... Allons ! tu es de mauvaise humeur, je m'en vais travailler, puis j'irai retrouver ces messieurs... Seulement, tu sais, tu te trompes.

LUCIE

Oui, oui. (Il sort par la droite. Après un haussement d'épaules, Lucie va sonner. Catherine paraît.)

SCÈNE II

LUCIE, CATHERINE.

LUCIE

Nounou et Joséphine sont sorties avec les enfants?

CATHERINE

Oui, madame.

LUCIE, rayonnante.

Mon petit monde était bien portant, bien gai?

CATHERINE

Oh! oui, madame.

LUCIE, très sincère.

N'est-ce pas qu'elles sont jolies, mes filles?

CATHERINE

Oui, elles sont jolies !... Et intelligentes.

LUCIE

Tantôt Edmée, ayant parlé d'aller « mener », Louise a répété : « mener » très distinctement. A son âge c'est extraordinaire.

CATHERINE

J'ai vu bien des enfants, mais pas encore d'aussi gentils...

LUCIE

Vous me faites plaisir, vous êtes une brave femme, Catherine. (Entre Annette.)

ANNETTE, retirant son chapeau, folle de joie.

La grande ! la grande ! une nouvelle ! une grande nouvelle ! une bonne nouvelle !

LUCIE

Qu'y a-t-il?

ANNETTE, tendant son chapeau à Catherine.

Prenez, Catherine, et laissez-nous. (Elle la pousse doucement dehors.)

SCÈNE III

LUCIE, ANNETTE.

LUCIE, riant.

Eh bien !

ANNETTE

Il faut que je t'embrasse ! Dans la rue, j'avais envie d'embrasser les passants. (Un éclat de rire qui se termine par des sanglots.)

LUCIE

Elle est devenue folle, ma petite Annette.

ANNETTE

Non pas folle,... mais je suis si heureuse!

LUCIE

Petite sœur! petite sœur! qu'est-ce que tu as? ANNETTE, dans ses larmes. Je suis heureuse ! Je suis heureuse !

LUCIE

Elle va se trouver mal!

ANNETTE

Non, non... ne fais pas attention ... Ne dis rien... Ça va se passer... C'est nerveux... (Elle rit et pleure à la fois.) Je suis heureuse, je te dis... Seulement... Seulement... Est-ce bête de pleurer comme ça... C'est malgré moi... (Elle passe son bras autour du cou de Lucie.) La grande, je t'aime bien... je t'aime bien... (Elle l'embrasse. Encore un petit sanglot.) Dieu! que je suis bête! Je ne peux pas me retenir! C'est plus fort que moi !... Là !... attends ! Là ! C'est fini !.. (Elle s'est essuyé les yeux.) Voilà... Je vais te raconter... (Avec un grand bonheur, émue et candide.) Je vais me marier : M. et Mme Bernin vont venir...

LUCIE

Pourquoi?

ANNETTE

Parce que Jacques les a prévenus.

LUCIE

Jacques?

ANNETTE, d'un trait.

Oui, c'est en faisant de la musique ensemble avec Gabrielle.. Il avait tout deviné... Voilà comment c'est arrivé... C'est en faisant de la musique:.. Parce qu'il a une petite voix de ténor... Oh ! pas très musicien... Une fois... (*Elle rit.*) Mais je te raconterai ça plus tard... c'est à cause de cela... On se mariera bientôt.. (*Nouvelles larmes. Grave, en étreignant Lucie.*) Je l'aime tant, tant, si tu savais !.. Et ç'aurait été un si grand malheur s'il ne

m'avait pas épousée! Tu ne me comprends pas?

LUCIE, riant.

Je devine un peu.

ANNETTE

Tu veux que je te raconte tout, depuis le commencement?

LUCIE

Oui.

ANNETTE

Moi, je veux bien... si ça ne t'ennuie pas; ça me fera tant de plaisir à moi!

LUCIE

Va!

ANNETTE

Voilà, quand nous faisions de la musique à quatre mains avec Gabrielle... Il

faut te dire que d'abord je le détestais, parce qu'il a la manie de se moquer de tout le monde. Seulement, il a un cœur excellent. Tiens, un exemple, entre mille..

LUCIE

Tu vas t'égarer... Quand vous faisiez de la musique...

ANNETTE

Oui, je te disais... Quand nous faisions de la musique à quatre mains avec Gabrielle, il avait pris l'habitude de venir nous écouter... Il se tenait derrière nous pour tourner les pages, une fois, il a posé sa main sur mon épaule...

LUCIE

Tu n'as rien dit?

ANNETTE

Il avait son autre main sur celle de

Gabrielle, j'aurais eu l'air d'une pimbêche.

LUCIE

Oui, mais Gabrielle, ce n'est pas la même chose.

ANNETTE

C'est ce que j'allais te répondre... Le sang me battait à grands coups dans le cœur et dans la tête... j'étais rouge... je ne savais plus ce que je jouais... Et puis, une autre fois, comme il ne pouvait pas bien suivre... il s'est penché... Mais je ne sais pas pourquoi je te dis tout cela en détail... Nous nous aimons, voilà tout.

LUCIE

Et il te l'a dit, qu'il t'aimait?

ANNETTE, grave.

Oui.

45

LUCIE

Et tu m'as caché tout cela? Ce n'est pas bien, Annette...

ANNETTE

Je te demande pardon.. mais nous nous sommes aimés insensiblement. Je ne pourrais pas préciser quand cela a commencé. Je me disais même que je me trompais... et lorsque... lorsque nous avons osé parler tous les deux de ce que nous ne nous étions jamais dit et que nous ne nous étions jamais dit et que nous savions si bien l'un et l'autre, alors, j'ai compris que j'avais mal agi... mais j'avais tellement honte que je n'ai pas pu t'avouer ce qui s'était passé...

LUCIE, doucement.

C'est mal, cependant, ma petite chérie!

ANNETTE

Oh ! ne me gronde pas, je t'en supplie,

ne me gronde pas! Si tu savais quels remords j'ai eus, quels chagrins... Tu ne t'es pas aperçue?...

LUCIE

Si. Il a parlé à ses parents?

ANNETTE

Il y a longtemps.

LUCIE

Ils consentent?

ANNETTE

Ils vont venir cet après-midi.

LUCIE

Pourquoi ne sont-ils pas venus plus tôt?

ANNETTE

Voilà !... Jacques les en avait bien priés... mais ils désiraient, eux, qu'on ne parlât pas de ce projet... Ils auraient voulu d'abord marier Gabrielle. Il était même convenu que je ferais semblant de ne pas savoir qu'ils étaient au courant. Alors, aujourd'hui, Jacques que j'ai rencontré dans la rue...

LUCIE

Dans la rue?

ANNETTE

Oui. Depuis quelque temps, il ne venait plus faire de la musique avec nous... Alors, je le rencontre...

LUCIE

Dans la rue?

ANNETTE

Habituellement, nous échangions un salut, et voilà tout... Aujourd'hui seulement, il m'a dit en me croisant : « Ma mère va chez vous. Elle me suit. » Alors,

je suis rentrée tout de suite pour te prévenir. (Avec un sourire de bonheur.) Il était tout pâle. Ne me gronde pas, je t'en supplie...Je suis si heureuse!...Je te demande pardon...

LUCIE, embrassant Annette.

Mais oui, je te pardonne!.. Alors, tu vas me quitter, méchante?

ANNETTE

Oui, je suis méchante et ingrate. C'est vrai !

LUCIE

C'est une chose grave que de se marier. Es-tu bien certaine que vos caractères s'accorderont?

ANNETTE

Oh! je crois bien. Nous nous sommes déjà disputés.

4

LUCIE

A quel propos?

ANNETTE

A propos d'un livre qu'il m'avait prêté.

LUCIE

Quel livre?

ANNETTE

Anna Karénine. Il aimait mieux Wronsky que Pierre Levine... Il disait des sottises, quoi!... Il n'admettait pas le suicide de madame Karénine. Tu te rappelles... lorsqu'elle se jette sous les roues du train qui emmène Wronsky?... Tu ne te rappelles pas?... Ça ne fait rien.

LUCIE

Alors?

ANNETTE

Alors... On a sonné!... c'est peut-être

eux. (Un silence; paraît Catherine avec une carte.)

LUCIE

Oui. C'est madame Bernin.

ANNETTE

Mon Dieu! (Rentrant dans sa chambre.) Tu viendras me chercher aussitôt...

LUCIE

Oui. (A Catherine.) Faites entrer cette dame.

ANNETTE

A tout à l'heure! (Elle sort. Lucie se rajuste devant une glace. Entre madame Bernin.)

SCÈNE IV

LUCIE, MADAME BERNIN.

MADAME BERNIN

Bonjour, madame Brignac.

LUCIE

Bonjour, madame.

MADAME BERNIN

Comment allez-vous?

LUCIE

Très bien, merci, madame; et vousmême?

MADAME BERNIN

Je ne vous demande pas des nouvelles de M. Brignac.

LUCIE

M. Bernin?

MADAME BERNIN Il se porte très bien, merci.

LUCIE

Asseyez-vous, je vous prie...

MADAME BERNIN

Merci. Quel beau temps il fait!

LUCIE

Oh! n'est-ce pas, madame? Vous êtes bien heureuse de pouvoir aller à la campagne. Annette se fait une fête de profiter de la gracieuse invitation.

MADAME BERNIN

Je venais justement, d'abord pour avoir le plaisir de vous voir, ensuite pour vous parler de ce projet.

LUCIE

Et d'un autre, je crois?

MADAME BERNIN

D'un autre?

LUCIE

Non?

MADAME BERNIN

Non, je ne sais pas à quoi vous faites allusion.

LUCIE

Je vous demande pardon, alors, madame... Je vous écoute en ce qui concerne Annette...

MADAME BERNIN

Ma fille a reçu, tout dernièrement, une invitation à passer quelque temps chez nos cousins Guibal, et il nous est tout à fait impossible de ne pas leur envoyer Gabrielle comme ils le désirent... Je venais donc m'excuser auprès de vous... car Gabrielle n'étant pas là...

LUCIE

Je vous en prie, madame. Est-ce que mademoiselle Gabrielle fera un long séjour là-bas?

MADAME BERNIN

Voilà justement ce qui est ennuyeux. Nous l'ignorons... Ce sera une semaine, un mois... comme aussi il se peut qu'elle y reste tout le temps que nous serons absents de Châteauneuf.

LUCIE

Pauvre petite Annette!

MADAME BERNIN

Mais est-ce que vous n'aviez pas l'intention, de votre côté, d'aller quelque part pendant ces vacances de Pâques?

LUCIE

Si.

MADAME BERNIN, sans méchanceté.

Voilà qui me console un peu et qui consolera mademoiselle Annette de la petite déception qu'elle va éprouver... bien malgré moi...

LUCIE, après un silence.

Je vous demande pardon, madame, je vais peut-être être indiscrète...

MADAME BERNIN

Mais je suis certaine que non, madame Brignac.

LUCIE

Je voudrais vous demander... Il y a longtemps que mademoiselle Gabrielle a reçu cette invitation de ces cousins?

MADAME BERNIN

Une huitaine de jours.

LUCIE

Tiens!

MADAME BERNIN

Pourquoi êtes-vous surprise?

LUCIE

C'est qu'elle n'en a rien dit à Annette.

MADAME BERNIN

Elle aura craint de lui faire de la peine.

LUCIE

Hier encore, Annette me racontait que mademoiselle votre fille lui avait annoncé toutun programme de promenades qu'elles devaient faire ensemble... Allons, cette invitation, c'est un prétexte. Je le sens, je le sais. Madame, je vous supplie de me dire toute la vérité. Annette n'est que ma sœur, mais je l'aime comme si elle était mon enfant, et je vous parle comme une mère à une mère... Je mets de côté tout orgueil et je ne vais pas chercher à être habile. Voici tout simplement ce qui est. Annette se croyait aimée de votre fils, et lorsqu'on vous a annoncée, elle a supposé que vous veniez nous la demander en mariage. Maintenant vous savez tout ce que je sais. Dites-moi tout aussi afin que nous évitions un malheur.

MADAME BERNIN

Puisque vous me parlez avec cette simplicité et cette émotion, je vais, de mon côté, vous parler clairement et du fond de mon cœur. En effet, l'invitation faite à Gabrielle n'est qu'un prétexte imaginé par nous pour empêcher que Jacques et Annette ne se revoient.

LUCIE

Vous ne voulez pas qu'ils se revoient?

MADAME BERNIN

Non, puisque je ne veux pas qu'ils s'épousent.

LUCIE

Parce que Annette est pauvre?

MADAME BERNIN, après une hésitation.

Allons, nous avons décidé de ne pas mentir. C'est pour cette raison-là, en effet... Ah! ma chère madame Brignac, nous avons été toutes les deux bien coupables de ne pas prévoir ce qui arrive.

LUCIE

Nous avons été coupables?

MADAME BERNIN

Je connais Annette et je l'estime profondément. Je connais aussi votre existence, mieux que vous ne pouvez le supposer, et elle inspire le respect et l'estime. Il n'est donc pas venu à mon esprit que, ni de votre part, ni de celle de votre sœur, il pouvait y avoir, dans la recherche de notre fréquentation, rien qui ressemblât,

de près ou de loin, à un calcul. Mais vous deviez prévoir et craindre ce qui est arrivé.

LUCIE

Que pouvais-je craindre? Annette allait voir Gabrielle. Savais-je que vous laissiez votre fils en tiers avec elles? Vous le saviez, vous, puisque cela se passait chez vous, et c'est vous qui avez manqué de prudence et de perspicacité. Vous avez attiré cette pauvre enfant, vous l'avez exposée au danger, vous l'avez laissée s'éprendre de votre fils, vous avez permis à un amour de grandir entre ma petite sœur et lui, et vous venez aujourd'hui froidement me dire que ce mariage est impossible, et vous allez partir en me laissant, à moi, l'effroyable tâche de broyer le cœur de cette enfant.

MADAME BERNIN

Et qui donc vous prouve que je n'ai rien

prévu! Mais est-ce que l'on sait le moment où va naître une passion? où la camaraderie va devenir de l'amour? Et tant que je n'étais pas certaine de ce changement, est-ce que je n'avais pas à redouter, au contraire, d'éveiller ces jeunes curiosités par une séparation impossible à motiver? Lorsque, cependant, mes craintes se sont précisées, j'ai fait venir Jacques et je lui ai dit : « Tu es assez grand garçon pour que je te parle comme je vais te parler. Annette n'est pas un parti pour toi. Garde-toi donc d'une surprise du cœur et n'oublie jamais que tu dois respecter cette jeune fille, comme si elle était ta sœur.»

LUCIE

Il ne vous a pas répondu : « Il est trop tard, nous nous aimons. »

MADAME BERNIN

Il m'a dit, au contraire : « Je m'étais,

de moi-même, déjà fait cette réflexion. Tu peux être tranquille, mère, je suis un honnête homme. D'ailleurs, Annette, malgré ses qualités de tous genres, ne répond en rien à l'idée que je me suis faite de celle qui sera ma femme. »

LUCIE

Il y a combien de temps qu'il vous a dit cela?

MADAME BERNIN

Il y a deux mois et demi.

LUCIE

Eh bien, il avait déjà parlé de mariage à Annette... Ou tout au moins il lui avait parlé d'amour, ce qui, venant de lui et s'adressant à elle, ne pouvait pas avoir d'autre signification.

MADAME BERNIN

Je ne puis vous dire que ce que je sais.

LUCIE

Il importe peu, d'ailleurs, madame. Votre volonté est opposée à ce mariage?

MADAME BERNIN

Oui.

LUCIE

Nettement? Irrévocablement?

MADAME BERNIN

Nettement. Irrévocablement.

LUCIE

Parce que Annette n'a pas de dot?

MADAME BERNIN

Oui.

LUCIE

Votre fils le savait, qu'elle était pauvre. Il s'est fait aimer d'elle, cependant.

MADAME BERNIN Il n'y a pas eu, de sa part, séduction

voulue. Il a trouvé auprès de sa sœur une jeune fille de son âge, qu'il avait d'abord traitée en camarade, et c'est certainement sans arrière-pensée qu'il s'est mêlé à la société des deux jeunes filles. Il aura ensuite débité quelques galanteries à votre petite Annette et il est fort capable de s'être laissé prendre lui-même à ce jeu. Annette, plus innocente, plus simple, plus affectueuse, plus ignorante aussi, a eu le cœur engagé plus vite et plus profondément. Mais mon fils est si peu le misérable que vous supposez, que c'est par lui que je suis au courant de tout.

LUCIE

Et lorsque vous lui avez dit de renoncer à Annette, il a accepté !

MADAME BERNIN

Il a accepté. Il est raisonnable et pratique et il lui a bien fallu reconnaître la

64

justesse et la force de mes arguments. Il a senti que cette rupture était une nécessité cruelle, mais absolue... Certes, il en a éprouvé un vif chagrin, mais à l'âge de ces enfants, ces douleurs-là ne durent pas.

LUCIE

J'entends... Votre fils n'y pensera plus dans huit jours, mais elle?

MADAME BERNIN

Elle l'oubliera, elle aussi.

LUCIE

Je n'en sais rien... Oh! la pauvre chérie!... Si vous l'aviez vue là, tout à l'heure, lorsqu'elle est venue m'apprendre!... Ce n'est plus de joie qu'elle va pleurer!... Mon Dieu!... (Larmes.)

MADAME BERNIN, émue.

Je vous en supplie, remettez-vous... Je

5

vous assure que je prends part à votre peine... Ah ! si c'était possible, avec quel bonheur j'accepterais Annette pour mon fils ! Celle qu'on va lui donner est une précieuse qui me déplaît, tandis que votre petite, je me retenais pour ne pas l'aimer.

LUCIE

Si vous dites vrai, n'êtes-vous pas assez riche pour permettre à votre fils d'épouser une fille pauvre?

MADAME BERNIN

Non. Nous n'avons pas, d'ailleurs, la fortune qu'on nous croit. Puis, il nous faut doter Gabrielle. Il ne restera donc rien ou presque rien pour Jacques.

LUCIE

Quand on n'a pas d'argent, on travaille.

MADAME BERNIN

On ne l'a pas élevé pour cela.

LUCIE

On a eu tort.

MADAME BERNIN

Les professions libérales sont encombrées. Voulez-vous qu'il se fasse employé et qu'il gagne deux cents francs par mois ? Le ménage ne pourrait pas seulement avoir une bonne.

LUCIE

Il n'y a pas que des employés à deux cents francs.

MADAME BERNIN

Supposez qu'il en gagne cinq cents... Pourrait-il tenir son rang? Pourrait-il garder ses relations? Ce serait une déchéance, une déchéance qu'il devrait à sa femme et qu'il lui reprocherait bientôt. Et avez-vous pensé à leurs enfants? Ils auraient juste assez pour envoyer leur fils à l'école primaire et faire de leur filleune employée des postes... Et encore leur aurait-il fallu se saigner aux quatre veines pour la nourrir jusqu'au diplôme.

LUCIE

C'est vrai.

MADAME BERNIN

Vous voyez donc que j'ai raison. Je ne vous dis pas que je suis fière de vous parlerainsi et de faire partie d'une société qui m'impose, par ses préjugés, de pareilles décisions... Mais nous ne vivons pas avec des personnages deroman. Nous vivons avec des gens égoïstes, pratiques et vaniteux.

LUCIE

Vous les méprisez et vous sacrifiez tout à leur opinion.

MADAME BERNIN

C'est que le bonheur de chacun dépend

beaucoup de l'opinion de ces gens-là. C'est elle qui décrète l'honorabilité. Il faut être une exception pour vivre en dehors de ces conventions ou pour les mépriser. Jacques est comme tout le monde.

LUCIE

A votre place, je ne m'en vanterais pas. S'il n'était pas comme tout le monde, en effet, ou du moins comme tout ce mondelà, il trouverait dans son amour assez de force pour braver les railleries des oisifs.

MADAME BERNIN

Dans son amour? L'amour passe et la pauvreté reste ; c'est un proverbe. La beauté s'éteint et la misère s'accroît.

LUCIE

Mais vous, vous, madame, vous-même, n'êtes-vous pas, votre mari et vous, la preuve qu'on peut se marier sans dot et faire fortune? Votre histoire est connue.

Votre mari a débuté petit employé, il est devenu petit commerçant, et si la fortune fait le bonheur, vous êtes des gens heureux, vous et lui. Alors?

MADAME BERNIN

Eh bien, non, nous n'avons pas eu le bonheur, parce que nous nous sommes usés à sa poursuite. Nous voulions « arriver » et nous sommes « arrivés ». - Mais à quel prix! - Employés d'abord, nous avons traîné une vie de misères, de mesquines économies et de rageuse avarice. Commerçants, nous avons vécu dans la peur de l'échéance, dans la duperie, dans la férocité, dans le mensonge, et la flatterie aux clients. Je connais la route par où l'on va à la fortune. On y pleure, on y ment, on y envie et l'on y méprise, on y souffre et l'on y fait souffrir. J'y ai passé: nous avons résolu d'en épargner les tristesses à nos enfants. De ceux-ci nous avions

limité le nombre ; nous n'en avons eu que deux, et nous avions décidé de n'en avoir qu'un. Il nous a fallu alors redoubler de labeur et de sévérité pour nous-mêmes. Nous avons été, au lieu de deux époux qui s'entr'aident, deux associés qui se surveillent comme deux ennemis, se reprochant l'un à l'autre leurs dépenses ou leurs inhabiletés, et, sur l'oreiller même, disputant encore de leurs intérêts. - La route enfin parcourue, on ne jouit pas de la richesse parce qu'on ne sait pas s'en servir et l'on n'a pas de bonheur parceque la vieillesse qui vient est empoisonnée par les souvenirs et les rancunes des jours mauvais; parce qu'on a trop peiné et qu'on a trop haï. Non, je n'exposerai pas mes enfants à cette lutte puisque je ne l'ai endurée que pour les en préserver. Adieu, madame.

LUCIE

Adieu, madame. (Madame Bernin sort.)

SCÈNE V

LUCIE, ANNETTE. Après un moment, Lucie va lentement ouvrir la porte de la chambre d'Annette.

ANNETTE, entrant.

Tu as pleuré! C'est parce que nous allons nous séparer bientôt, n'est-ce pas? Ce n'est pas parce qu'il y a un empêchement? (Avec une émotion croissante.) Dis, ma grande, il n'y a pas d'empêchement?

LUCIE

Tu l'aimes donc bien?

ANNETTE

Si ce mariage ne se faisait pas, j'en mourrais.

LUCIE

Non... tu n'en mourrais pas... Sont-

elles mortes toutes les jeunes filles qui ont dit cela?

ANNETTE

Il n'y a pas d'empêchement, au moins?

LUCIE

Mais non.

ANNETTE

Et la date? Vous avez parlé de la date?

LUCIE

Dans quelle émotion tu es, mon Dieu !... Il faut commander un peu à tes nerfs, ma petite Annette !

ANNETTE, se dominant.

Oui. Tu as raison, ma grande. Je suis un peu folle.

LUCIE

C'est le mot.

ANNETTE, de même.

Alors, raconte-moir en détail. Dans quels termes t'a-t-elle fait la demande?

LUCIE

Tu es donc bien pressée de me quitter? Tu ne m'aimes plus, alors?

ANNETTE, grave.

Mon Dieu, si je ne t'avais pas, qu'estce que je deviendrais ! (Un silence.) Seulement, tu ne me racontes rien. Il me semble que tu ne me dis pas la vérité... Tu me caches quelque chose... Il y a une difficulté, je le devine... Si cela n'était pas, tu m'aurais déjà interrompue pour me dire non, tu n'éviterais pas mes questions, tu me répéterais les mots dont madame Bernin s'est servie.

LUCIE

En effet, il y a quelque chose.

ANNETTE, fondant en larmes. Mon Dieu! Mon Dieu!

LUCIE

Vous êtes tous les deux bien jeunes... Il faudra attendre un peu... Un an... peutêtre plus...

ANNETTE, de même.

Attendre!... un an!...

LUCIE

Allons! allons! Calme-toi! Ton chagrin est hors de proportion avec sa cause. Tu me mécontentes, Annette. Tu as à peine dix-neuf ans : quand tu attendrais ta vingtième année pour te marier, il n'y aurait pas grand mal.

ANNETTE

C'estimpossible!

LUCIE

C'est impossible? (Elle la regarde lon-

guement.) Annette, tu me fais peur! Si ce n'était toi... (*Tendre et grave.*) Est-ce que j'ai eu tort d'avoir confiance en toi?

ANNETTE

Non!... Non!... Qu'est-ce que tu vas supposer!... Je te jure...

LUCIE

Alors?

ANNETTE

Eh bien, j'ai eu la légèreté de parler de ce mariage à des amies.

LUCIE

Avant de m'en parler à moi?

ANNETTE, confuse.

Ne me questionne plus, je t'en supplie!

LUCIE

Il faut que je te fasse des reproches, que tu mérites. Tu m'as déjà froissée

douloureusement, en ébauchant ce roman en cachette. On m'aurait dit cela de toi, j'aurais refusé de le croire et j'aurais soutenu contre tous que j'avais trop l'estime et l'affection de ma petite sœur pour ne pas être prévenue par elle, dès les premières paroles qu'un jeune homme lui aurait adressées. Je me suis trompée. Nous nous voyons tous les jours, nous ne nous quittons pas, et tu as eu assez de dissimulation pour me cacher ce qui t'emplissait le cœur. Ce n'est pas seulement parce que je suis ta sœur aînée que tu aurais dû tout me dire : c'est parce que je remplace maman auprès de toi. Et même tout simplement parce que je suis ton amie. Ton silence est comme une trahison ... Pour un peu, c'est par d'autres que par toi que j'aurais appris que tu étais fiancée !... Eh bien! tu avais mal choisi, mon enfant, et ces gens-là ne valent pas tes larmes; sois fière, et arme-toi de courage. Je vais tout

77

te dire. Ils ne veulent pas de toi, ma pauvre petite : tu es trop pauvre pour eux.

ANNETTE, les yeux fixes.

Ils ne veulent pas de moi! Ils ne veulent pas de moi !... Mais lui, lui, Jacques, il sait que ses parents me refusent !

LUCIE

Il le sait.

ANNETTE

Et il est prêt à leur obéir, s'ils lui ordonnent de m'abandonner !

LUCIE

Oui.

ANNETTE, affolée.

Il faut que je le voie. Je vais lui écrire. Il faut que je le voie !... Mais je n'ai plus qu'à me tuer, s'ils ne veulent pas de moi!... LUCIE, forçant Annette à soutenir son regard.

Regarde-moi, Annette... (Silence, puis d'une voix tendre et grave.) Tu n'as pas un secret à me confier?

ANNETTE, se dégageant.

Ne me demande rien. (*Très bas.*) ou je vais mourir de honte devant toi. (*Lucie la* force à s'asseoir à côté d'elle et la prend dans ses bras.)

LUCIE

Viens... viens là... dans mes bras... Allons, pose ta tête sur mon épaule, comme quand tu étais toute petite... Parle... Dis-moi ce qui t'étouffe... (A son oreille.) Ma chérie, ma bonne chérie... Estu aussi malheureuse que j'ai peur de le deviner ?... Dégonfle ton cœur, comme si c'était la pauvre mère que nous avons perdue qui te supplie. ANNETTE, très bas, dans des larmes de honte. Oh! maman, si tu savais ce qu'elle est devenue, ta petite fille!

LUCIE, la berçant presque.

Alors... Dis-le tout bas... tout bas à mon oreille... C'est... (Lucie se lève et se sépare de sa sæur. Elle cache son visage dans ses mains.) Oh! toi! toi! Annette!

ANNETTE, les bras tendus vers sa sœur et se traînant à genoux.

Pardon! Pardon! Ma grande! Je t'en supplie, pardonne-moi... Oui, je mérite ton mépris, je mérite ta colère, mais je souffre à un tel point que je mérite aussi ta pitié...

LUCIE

Toi, Annette! Toi!

ANNETTE

Pardon! Veux-tu me faire regretter de de pas m'être tuée sans t'avoir dit mon secret... Pardonne-moi!...

LUCIE

Relève-toi! Tu es trop malheureuse, pour qu'on ne te pardonne pas. (*Elle s'assied.*)

ANNETTE, toujours à genoux.

Je ne savais pas... Je ne savais rien... Il m'a prise... Il m'a prise. Je l'aimais depuis longtemps. Quand il était au régiment et qu'il venait en permission, c'était pour moi une fête attendue pendant des semaines et j'étais bouleversée rien qu'à l'idée de le voir. Je ne m'étais pas encore avoué mon amour à moi-même, qu'il l'avait deviné, lui. Il m'en a arraché la confession, en me demandant si je consentirais à être sa femme. — Puis, un jour, ses parents étaient absents... On est venu chercher Gabrielle, je ne sais plus pourquoi... Lorsque nous avons été seuls... je ne comprenais pas... Je l'ai cru subitement devenu fou, mais dès son premier baiser, j'étais comme évanouie, à moitié morte... de bonheur, de terreur, de honte... Il y a de cela trois mois. Le lendemain, je l'ai rencontré dans la rue, il m'a vue dans une telle épouvante qu'il m'a dit de lui-même : « Tantôt, je parlerai de notre mariage à mes parents. » Il était sincère, j'en suis certaine, parce que, malgré tout, il est honnête et bon. Seulement il n'aura pas eu assez de courage. Alors, comme je voyais s'approcher la date de leur départ, je lui ai dit hier : « Il faut... » Et puis, voilà, ils ne veulent pas de moi.

LUCIE

Et il sait que...

ANNETTE

Non... Depuis cet atroce après-midi, je n'ai jamais été seule avec lui. S'il arrive que nous ayons quelques minutes de tête à tête, il me dit : « mademoiselle » et je lui réponds « monsieur ». (A voix très basse.) Et il est le père de mon enfant!

LUCIE, après un silence.

Il n'est plus question maintenant d'une fille qu'on n'épouse pas parce qu'elle n'a pas de dot, il s'agit de réparer une action criminelle. C'est entre mon mari, qui représente ton père, et le père de M. Jacques Bernin qu'il doit y avoir une conversation sérieuse.

ANNETTE

Tu vas dire ...

LUCIE

Il le faut. Rentre dans ta chambre. Tu n'es pas en état de paraître au dîner.

(*Regard à la pendule.*) Je n'ai plus que le temps de m'habiller. Aussitôt après le départ de nos invités, je dirai tout à Julien... Dans combien de temps doivent-ils quitter la ville?

ANNETTE

Dans quinze jours.

LUCIE

Peu importe. Dès demain matin M. Brignac ira chez M. Bernin pour lui dire ce qu'il doit lui dire.

ANNETTE

Ton mari refusera. 11 me condamnera.

LUCIE

Il ne refusera pas. Il fera tout pour te sauver.

ANNETTE

Je ne le crois pas... Tu te trompes, ma grande.

LUCIE

Non. Je ne me trompe pas. Je t'affirme que non. Va. (Annette sort.)

SCÈNE VI

LUCIE, seule, puis un Employé.

LUCIE, seule.

... Je ne me trompe pas... Et si je me trompais... Et si personne autre que moi n'allait vouloir prendre la défense de cette petite et de son enfant? (On frappe à la porte de droite premier plan.) Entrez. (Paraît l'employé.) Qu'est-ce que c'est?

L'EMPLOYÉ, posant un papier sur la table.

C'est la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur que m'a demandée M. le sous-préfet.

RIDEAU



ACTE DEUXIÈME



ACTE DEUXIÈME

Même décor.

SCÈNE PREMIÈRE

LUCIE, LE COLONEL, MADAME CHEVILLOT, LE SOUS-INTENDANT, CHEVILLOT, BRIGNAC, JAC-QUES POIRET, PIERRE POIRET, LAURENT.

Lucie et madame Chevillot sont en toilette de bal, le colonel et le sous-intendant en uniforme, Chevillot et Brignac en habit, Jacques Poiret en redingote, Laurent et Pierre Poiret en jaquette.

Après le dîner. On boit le café.

PIERRE POIRET, paysan, long, mince, embarrassé de sa tasse.

C'est-y pas une désolation d'être si riche et de n'avoir pas de tables pour tout le monde.

LAURENT, ancien ouvrier. A midi, c'était la même chose.

JACQUES POIRET, cultivateur finaud, posant sa tasse sur la table du milieu.

Moi, je...

LAURENT, lui passant la sienne. Monsieur le maire...

PIERRE POIRET, même jeu, à Jacques Poiret.

Monsieur le maire, veux-tu me prendre encore celle-là? (Ils se débarrassent ainsi en faisant la chaîne.)

BRIGNAC, aux maires.

Un peu de liqueur, je vous en prie. (Il désigne des petits verres sur un plateau.) TOUS LES TROIS, remerciant trop. Monsieur le sous-préfet...

BRIGNAC

Trop heureux. (Il passe au-dessus de la table.)

LE SOUS-INTENDANT, petit, mince, lunettes, un savant déguisé en soldat.

Oui, mesdames, c'est un travers. Je le reconnais et je m'en excuse. Je suis collectionneur. Mais reconnaissez que je ne m'en suis pas vanté...

LE COLONEL, très homme du monde.

En effet. C'est moi qui vous ai dénoncé, monsieur l'intendant. Mais j'ai dit aussi que vous étiez un savant.

LE SOUS-INTENDANT

Un curieux, à peine, mon colonel.

BRIGNAC, feignant de trouver, sur la table, la circulaire du premier acte.

Tiens, qu'est-ce que c'est que cela? (Personne n'entend, il la remet à sa place.)

LUCIE

Et vous êtes aussi un lettré, monsieur...

LE SOUS-INTENDANT

L'intendance, c'est la littérature de l'armée.

LAURENT, à Jacques Poiret, lui passant son verre.

Monsieur le maire...

PIERRE POIRET, même jeu. Monsieur le maire...

BRIGNAC, reprenant la circulaire. D'une voix plus haute.

Tiens, qu'est-ce que c'est que cela? (On le regarde.) Ah! c'est précisément la circulaire de M. le ministre de l'Intérieur

93

dont j'avais l'honneur de vous entretenir pendant le dîner.

LE COLONEL

Sur la repopulation?

BRIGNAC

Oui, mon colonel. Cette pièce importante m'est parvenue par la voie hiérarchique, ce matin seulement, et j'ai déjà examiné quelle sanction pouvait lui être apportée dans l'humble sphère où se meut mon influence. (A Chevillot.) Je vous le disais, tout à l'heure, monsieur le maire de Châteauneuf : M. le ministre désire voir la France tout entière se hérisser de ligues pour favoriser la repopulation; vous tiendrez certainement à honneur que la ville dont vous êtes le premier magistrat et dans laquelle je représente le gouvernement de la République ne tarde pas à s'engager dans la voie qui nous estindiquée.

CHEVILLOT

Très volontiers. Moi, je suis industriel, je suis pour la repopulation.

BRIGNAC

Vous serez le président tout désigné de cette ligue.

LE COLONEL

J'ai l'honneur de faire partie de l'armée : je suis aussi pour la repopulation.

LUCIE

Et vous, monsieur l'intendant? LE SOUS-INTENDANT Oh! moi, madame, je suis célibataire. LE COLONEL, *aimable*. Comment osez-vous le dire? BRIGNAC, *de même*. C'est une tare, monsieur, c'est une tare! MADAME CHEVILLOT Vous n'en souffrez pas?

LE SOUS-INTENDANT Je n'ai pas dit cela, madame.

BRIGNAC, aux trois maires.

Vous l'avez entendu, messieurs les maires : l'armée et l'industrie réclament l'accroissement de la population, et le gouvernement vous demande, par ma bouche, d'y aider, dans la mesure de vos forces, chacun dans sa commune. (Les trois maires ont pris une figure ennuyée. Ils se regardent.)

PIERRE POIRET, sans conviction.

Certainement, monsieur le sous-préfet...

LAURENT, de même.

On en parlera...

JACQUES POIRET, de même.

On y pensera...

BRIGNAC

Oh! mais ce ne sont point des espérances vagues que je veux de vous, messieurs. Je suis un homme d'action, moi, et je ne me satisfais pas avec des mots. *Acta, non verba*. Vous me promettez d'agir tout de suite?...

LAURENT

N'est-ce pas, monsieur le sous-préfet, il faut le temps...

JACQUES POIRET

On n'a pas bâti Paris en un jour.

BRIGNAC

Il faut être des hommes d'action... Monsieur Pierre Poiret, ayez l'honneur de prononcer le premier les paroles effectives...

PIERRE POIRET

Moi, monsieur le sous-préfet?

BRIGNAC

Mais oui, vous, monsieur le maire!

PIERRE POIRET

Non... Oh! non... pas moi... Si vous saviez... Non... ça, non!... (*Désignant son voisin*.) Mon frère, Jacques Poiret... Ah! Jacques, ça, c'est son affaire... Demandez à Jacques Poiret, monsieur le sous-préfet, lui, il ne peut pas vous refuser. Mais moi... oh! moi!...

BRIGNAC

Ce sera donc vous, monsieur Jacques Poiret.

JACQUES POIRET

Si l'on veut former une ligue dans ma commune, monsieur le sous-préfet, c'est Thierry qu'il faut en charger.

7

BRIGNAC

Qui est-ce, Thierry?

JACQUES POIRET

C'est mon concurrent aux prochaines élections.

BRIGNAC

Et alors?

JACQUES POIRET

Alors, s'il se mêle de ça, je suis certain d'être nommé... Pour la commune voisine, je ne comprends pas que mon frère Pierre se fasse prier.

PIERRE POIRET

Moi !

JACQUES POIRET Certainement! Il n'y a que toi...

BRIGNAC

Parce que?...

98

JACQUES POIRET

Mais parce qu'il a huit enfants...

BRIGNAC

Comment, monsieur Pierre Poiret! Vous avez huit enfants, et vous ne le disiez pas!... Venez... venez, que ces dames vous félicitent...

PIERRE POIRET, résistant.

C'est pas gentil, ce que vous faites là, monsieur le sous-préfet... C'est pas gentil.

BRIGNAC

Que voulez-vous dire?

PIERRE POIRET

Quand on invite les gens, c'est pas pour se moquer d'eux.

BRIGNAC

Mais je ne me moque pas de vous !

PIERRE POIRET

Vous seriez le premier... Qu'est-ce que vous voulez, c'est un malheur, je le veux bien, mais ce n'est pas une raison pour se moquer de moi tout le temps.

BRIGNAC

Mais...

PIERRE POIRET

Si !... Je le sais bien... Dans ma commune...

BRIGNAC

Je vous jure ...

PIERRE POIRET

Dans ma commune, on invente les plaisanteries les plus ridicules : « Eh! Pierre Poiret, il y a une prime au douzième, tu sais? » Ou bien : « Pierre Poiret... » Cellelà, il n'y à pas de jour qu'on ne la répète, et tout le monde la trouve drôle, et ils se

tordent de rire : « Pierre Poiret... » Seulement on ne peut pas la dire quand il y a des dames. (*Jacques Poiret se tient les côtes.*) Tenez ! regardez cet imbécile-là !... Je suis sûr que c'est lui qui a amené la conversation là-dessus.

BRIGNAC

Mais non...

PIERRE POIRET

J'en suis sûr. Chaque fois qu'on est en société, c'est la même chose, je finirai par ne plus sortir avec lui.

BRIGNAC

Mais il n'y a dans votre cas rien que de très honorable...

PIERRE POIRET

Le plus pire, c'est que je suis de leur avis... Je m'appelle imbécile moi-même, quand je suis seul. (Jacques Poiret conti-

nue.) Regardez-le faire son malin, lui, parce qu'il n'en a que deux... (A son frère.) Espèce de serin !

LE COLONEL, à Pierre Poiret. C'est vous qui avez raison, monsieur.

BRIGNAC

Oui, c'est vous.

CHEVILLOT

C'est vous, monsieur Pierre Poiret!

LE COLONEL

S'ils comparent votre conduite à celle de monsieur votre frère, tous les gens de cœur le blâmeront et vous adresseront à vous, comme je le fais sincèrement, de chaudes félicitations. (*Il lui serre la main.*)

CHEVILLOT

Bravo, monsieur! Vous travaillez pour nous! (Il lui serre la main.) JACQUES POIRET, regardant son frère. Ça a l'air sérieux...

BRIGNAC, à Jacques Poiret.

Eh oui, monsieur ! Vous avez choisi le rôle le plus agréable, la vie la plus facile; il ne faut pas vous étonner si on vous reconnaît, à vous, plus d'habileté, mais à lui plus de mérite.

PIERRE POIRET, se frappant la cuisse.

Ça, c'est rudement envoyé!... (A son frère.) Eh bien! monsieur Jacques, il t'a ramassé, hein, M. le sous-préfet?

JACQUES POIRET

Entendu. Tu as plus de mérite. C'est pas avec ça que tu paieras ton boulanger...

PIERRE POIRET

Oui, mais moi, je suis un bon citoyen. J'ai plus de mérite.

JACQUES POIRET

Voui !... Qu'est-ce que ça te rapporte...

LE SOUS-INTENDANT

Je vais vous le dire, monsieur. Cela rapporte à monsieur votre frère, comme l'a dit le poète :

La satisfaction du devoir accompli.

JACQUES POIRET

C'est pas ça qui donnera de la couleur à son bouillon.

LE SOUS-INTENDANT

La remarque est juste. Mais on ne peut tout avoir.

PIERRE POIRET, à Brignac. Désignant son frère.

Il a raison, monsieur. Pour une fois que j'ai du plaisir à recevoir des compliments, j'ai passé de mauvais quarts d'heure.

4

BRIGNAC

Il n'y faut pas penser.

PIERRE POIRET

Comme c'est commode!... Allez, c'est lui qui a raison.

BRIGNAC

Mais non!

PIERRE POIRET

Mais si!

CHEVILLOT et LE COLONEL

Mais non!

PIERRE POIRET

Mais si!

BRIGNAC

Mais non ! On peut le croire en vous voyant aujourd'hui. Mais dans dix ans, il se pourrait bien que les rôles fussent changés. Il mourra peut-être, lui, dans la

solitude, tandis que vous aurez, vous, une vieillesse heureuse, entouré de vos enfants et de vos petits-enfants.

PIERRE POIRET

Autrefois, ça aurait peut-être été comme vous dites. Aujourd'hui, dès qu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes, les enfants s'en vont.

CHEVILLOT

Ils vous soutiendront de loin si vous êtes dans le besoin.

JACQUES POIRET

Ils ne pourront pas le soutenir même s'ils le veulent.

LE COLONEL

Et pourquoi donc?

JACQUES POIRET

Parce que, en ayant huit, il a pu à

106

peine les envoyer à l'école. Alors, ils ne seront jamais que des tâcherons comme lui, gagnant à peine assez pour se nourrir eux-mêmes.

PIERRE POIRET

Tandis que lui, il a pu bien les élever, les siens. Il n'a qu'une fille : il a pu la doter et elle a fait un beau mariage. Il n'a qu'un fils : il a pu l'envoyer à Grignon et il gagnera de l'argent gros comme lui... Non... vous avez beau faire, on a raison quand on me dit : « Eh bien, Poiret... » ... Enfin, cette blague que je ne peux pas raconter quand il y a des dames. (*Il va d la table et se verse de l'eau-de-vie, qu'il boit.*)

LE COLONEL

Ah!oui! Nous sommes devenus une nation de prévoyants. Chacun pense à son avenir, nul ne se soucie des intérêts généraux.

BRIGNAC

Jadis, on se serait moins préoccupé du lendemain. Jadis, on avait la foi, et l'on se répétait les paroles de l'Evangile : « Considérez les lys des champs; ils ne travaillent ni ne tissent et cependant, je vous le dis, Salomon, dans toute sa gloire, n'est pas vêtu comme l'un d'eux ».

LUCIE

Il y a pourtant des petits enfants qui vont en guenilles...

LE SOUS-INTENDANT

C'est que Dieu s'intéresse moins à eux qu'aux lys des champs...

LE COLONEL, à Jacques Poiret.

Mais, monsieur, vous avez besoin d'enfants pour les moissons futures.

JACQUES POIRET

J'achèterai une moissonneuse-lieuse.

Elle fait le travail de douze hommes et ne coûte que mille francs. Un seul enfant coûte plus cher.

CHEVILLOT

Pour fabriquer ces machines agricoles, il faut des ouvriers.

JACQUES POIRET

Les machines, on les achète toutes faites en Amérique, à meilleur marché qu'on ne peut les établir en France.

CHEVILLOT

S'il y avait un plus grand nombre d'ouvriers, nous pourrions réduire les salaires et produire à des prix plus bas.

JACQUES POIRET

Réduire les salaires! Les ouvriers se plaignent déjà de ne pas gagner assez pour vivre.

CHEVILLOT

Vous leur donneriez vingt francs par jour, qu'ils se plaindraient également.

LE SOUS-INTENDANT

On n'a pas encore essayé.

LE COLONEL

Mon cher intendant, n'oubliez pas qu'étant célibataire, vous n'avez pas voix au chapitre.

LE SOUS-INTENDANT

Je me tais.

CHEVILLOT

Ce n'est pas pour vous que je dis cela, Laurent. (*Au colonel.*) M. Laurent, maire de Sainte-Geneviève, est un de mes anciens ouvriers qui est retourné dans son pays, où il viten rentier après avoir fait un petit héritage. (*A Laurent.*) Non, ce n'est pas pour vous. Je n'ai pas oublié

quel excellent travailleur vous avez toujours été.

BRIGNAC

Allez-vous, vous aussi, refuser de créer une ligue?

LAURENT

Non, monsieur le sous-préfet.

BRIGNAC

Enfin! Voilà donc un maire qui comprend ses devoirs, qui va porter la bonne parole parmi ses administrés et qui agira si bien qu'avant peu, la commune de Sainte-Geneviève pourra être donnée en exemple à toute la France...

LAURENT

Vous mettez pas ça dans l'idée, mon sous-préfet... il y aurait du déchet...

BRIGNAC

Je suis certain...

LAURENT

Qu'on fasse une ligue, qu'on n'en fasse pas, les gens de chez nous sont des gens trop raisonnables pour avoir plus d'enfants qu'ils n'ont de berceaux... On leur a trop enseigné qu'il faut faire des économies pour la vieillesse... Ça n'y fera ni chaud, ni froid.

BRIGNAC

Alors, si vous êtes convaincu de l'inutilité d'une ligue, pourquoi acceptez-vous d'en créer une?

LAURENT

Mon sous-préfet, c'est parce que j'espère que ça vous aidera à me faire donner ce que vous m'avez promis.

BRIGNAC

Quoi donc?

LAURENT

Vous savez bien...

BRIGNAC

Mais non...

LAURENT, touchant sa boutonnière. Bas. Les palmes...

BRIGNAC, colère.

Alors, voilà où nous en sommes ! On vous parle des intérêts généraux...

CHEVILLOT, de même.

C'est décourageant ! On vous montre les intérêts de l'industrie menacés...

BRIGNAC

Et vous ne pensez qu'à vous !

CHEVILLOT

Vous ne pensez qu'à vous.

BRIGNAC

C'est d'un égoïsme inconcevable...

CHEVILLOT

8

Féroce!

LAURENT, s'animant.

Non, mais, c'est rigolo, à la fin, de toujours vouloir que ce soient les pauvres qui fassent tout ! Adressez-vous aux bourgeois qui ont les moyens d'élever des enfants à la douzaine et qui en ont moins que les ouvriers. Voilà M. Chevillot : il a vingt mille francs de rente, moi deux mille... Quand il aura dix enfants, moi j'en aurai un, ça fera le compte, je le promets, je le jure...

CHEVILLOT

Ces plaisanteries...

LAURENT

Vous n'avez qu'un fils, est-ce vrai?

CHEVILLOT

C'est vrai, mais si j'en avais plusieurs, il faudrait, à ma mort, vendre mon usine...

LAURENT

Compris. Ces messieurs ne veulent pas

réduire la part du capital de leurs enfants et ils veulent que j'engage les ouvriers à réduire la part de nourriture de chacun des leurs.

CHEVILLOT

L'intérêt des ouvriers est que mon usine soit prospère...

LAURENT

Mais vous n'y acceptez que des célibataires!...

CHEVILLOT

Permettez...

LAURENT

Est-ce vrai?

CHEVILLOT

Mais c'est à cause de la loi sur les accidents du travail... Permettez... (Laurent lui tourne le dos. A Brignac.) Permettez... je m'explique... (Au sous-inten-

dant.) Si on me laissait m'expliquer, on comprendrait... Cette contradiction n'est qu'apparente...

LAURENT

Faut-il faire ce que vous dites, ou faire ce que vous faites? Si vous ne faites pas ce que vous dites, c'est que vous jugez que ce que vous faites n'est pas bon à dire, ou que ce que vous dites n'est pas bon à faire.

CHEVILLOT

Permettez...

BRIGNAC

Ce sont là des questions personnelles, que nous devons négliger. Il faut nous placer plus haut. Il faut élever nos cœurs. *Sursum corda* ! On vient de nous l'affirmer, messieurs, vous venez de l'entendre : l'industrie et l'armée protestent contre le faible accroissement de la population. Et moi, qui suis le représentant du gouvernement, je vous dis, avec l'industrie et avec l'armée : il nous faut plus de naissances.

LAURENT

Qu'est-ce qu'il fait pour ça de son côté, lui, le gouvernement?

BRIGNAC

Comment! ce qu'il fait !... Eh bien, et cette circulaire !

LE SOUS-INTENDANT

Il faut être juste ; il a aussi nommé une commission chargée de résoudre la question.

BRIGNAC

Il y a de nombreux projets de loi à l'étude.

LAURENT

Quand ils seront votés, on verra.

MATERNITE

BRIGNAC

On supprimera les impôts, pour ceux qui auront une nombreuse famille !

LAURENT

Quels impôts?

BRIGNAC

Quels impôts? Ceux que vous payez au percepteur.

LAURENT

Je vais vous dire, monsieur le souspréfet. De ces impôts-là les pauvres n'en payent pas ou presque pas. Alors, ils payeront toujours les vrais impôts, sur le pain, le vin, le sel, le tabac; de sorte que ça continuera comme à présent; plus on a d'enfants, plus l'État vous prend d'argent.

LE SOUS-INTENDANT

Il ne faut pas oublier de dire que l'on

propose une décoration spéciale pour les mères de sept enfants.

PIERRE POIRET, à Laurent. Voilà votre affaire.

. JACQUES POIRET

Monsieur le sous-préfet... faut pas nous en vouloir si nous sommes forcés de nous en aller... Seulement il y a loin, d'ici à chez nous...

BRIGNAC

Bonsoir, monsieur le maire.

PIERRE POIRET, gris.

On est bien, là, pourquoi que tu veux t'en aller?

LAURENT

Je suis un imbécile... Monsieur Brignac, je viens de me faire du tort, n'est-ce pas... J'en ferai une, de ligue, je vous

promets... Bonsoir... Bonsoir, madame.

JACQUES POIRET

Bonsoir, madame ...

LUCIE

Bonsoir, messieurs...

JACQUES POIRET

Bonsoir, messieurs, mesdames, et la compagnie. (Ils sortent accompagnés par Brignac.)

LE COLONEL, à Lucie et madame Chevillot.

Nous vous avons ennuyées, mesdames, avec nos discussions.

LUCIE

Pas du tout, monsieur.

LE COLONEL

Je remarque d'ailleurs qu'en général,

les femmes font froide mine, lorsqu'on agite ces questions.

LE SOUS-INTENDANT

Elles nous font la mine que nous aurions en les entendant discuter la loi sur le recrutement sans nous consulter...

MADAME CHEVILLOT

C'est très bien, monsieur l'intendant.

LE COLONEL, à Lucie.

Et c'est peut-être aussi qu'elles ne partagent pas nos opinions...

LUCIE

Il leur sera toujours difficile de comprendre qu'il faut créer des enfants pour peupler les champs de bataille de l'avenir.

LE COLONEL, au sous-intendant.

Et voilà comment se consomme la ruine militaire d'un pays.

LE SOUS-INTENDANT

Vous avez raison, mon colonel, s'il est vrai que la puissance soit fonction du nombre.

LE COLONEL

Ne l'est-elle pas?

LE SOUS-INTENDANT

Ceux qui croient le contraire disent : « Jamais, dans l'histoire, on n'a vu la suprématie, même militaire, appartenir au peuple le plus nombreux. » La phrase est de M. de Varigny. Le général Von der Goltz partage l'opinion qu'elle exprime et notre général Lewal a écrit : « Toutes les grandes opérations militaires ont été accomplies par de petites armées. »

LE COLONEL

Oh! monsieur le célibataire, vous avez appris par cœur les arguments qui vous

permettent de plaider pour vous les circonstances atténuantes.

BRIGNAC

Nous ferons des lois contre vous et vos semblables, monsieur l'intendant; comme chez les Romains vous serez incapable de recevoir par testament; comme chez les Grecs, vous paierez une amende et nous trouverons autre chose, s'il le faut.

LE SOUS-INTENDANT

La paternité obligatoire.

LE COLONEL

On peut se demander si certains ont le droit de se soustraire aux charges qu'elle crée.

LE SOUS-INTENDANT

Quelques-uns peuvent croire que c'est leur devoir.

BRIGNAC

Par exemple !

LE SOUS-INTENDANT

Etes-vous bien sûr que tous les célibataires le sont par mauvais calcul...

LE COLONEL

Nous ne parlons pas de vous, bien entendu...

LE SOUS-INTENDANT

Parlons de moi, si vous le voulez. Ce n'est pas de gaîté de cœur que je me suis privé de la tendresse d'une femme et des caresses d'un enfant. Lorsque j'avais l'âge de me marier, j'étais pauvre et malingre. Je n'ai pas voulu faire naître dans la misère des enfants à qui j'aurais légué pour tous biens mes tares physiques. J'ai dit avec un grand poète :

Demeure dans l'empire innomé du possible, O fils le plus aimé qui ne naîtras jamais!

Et je me suis voué à l'isolement pour ne pas faire des dégénérés... Je crois ferme-

ment qu'on est coupable de mettre un enfant au monde si l'on n'est pas certain de lui donner la santé et de l'élever convenablement. Sur cent conscrits que nous avons vus ce matin, mon colonel, nous en avons pris soixante. N'eût-il pas été préférable qu'on ne nous en eût montré que quatre-vingts, et que nous ayons pu les reconnaître tous bons pour le service ?

LE COLONEL

Vous avez peut-être raison... Ce que je disais, je le répétais parce que je l'ai toujours entendu dire.

LE SOUS-INTENDANT

Lorsqu'il y aura des logis salubres et des subsistances pour tous ceux qui existent, on pourra penser à en augmenter le nombre.

LUCIE

C'est la vérité.

CHEVILLOT

Décidément, madame, vous ne partagez pas les idées de M. Brignac.

BRIGNAC

Mais si! Mais si! Madame Brignac et moi, nous avons trois enfants et nous comptons bien ne pas nous arrêter là, de sorte que ma femme sera peut-être un jour honorée de la distinction qu'elle paraît railler aujourd'hui.

LUCIE

Monsieur le maire, je ne puis m'empêcher de constater que la société ne fait pas toujours bon accueil aux enfants qui naissent.

BRIGNAC

Ma chère amie, je crois que vous feriez mieux de laisser à ces messieurs le soin de discuter sur cette grave question.

LUCIE

Mais enfin, elle nous intéresse aussi, il me semble! Je vois qu'on consulte tout le monde, les législateurs et les financiers. Il n'y a que les femmes à qui l'on ne demande pas leur avis.

BRIGNAC

Loin de faire mauvais accueil aux enfants qui naissent, la société...

LUCIE, à Brignac.

Allons! Rappelez-vous ce qui s'est passé récemment pas bien loin d'ici. Une bonne, abandonnée par son amant, a été chassée de sa place lorsque sa grossesse est devenue apparente. Elle ira mettre son enfant au monde dans quelque hôpital. Et après ?

BRIGNAC

Messieurs, madame Brignac fait allu-

sion à ce qui s'est produit récemment, en effet, dans une famille très honorable. Cet incident n'a aucun rapport avec les principes que nous défendons. Il est certain qu'on ne peut pas assurer un service convenable, dans une maison bien tenue, par une domestique qui se trouve dans cet état. De plus, il y a des considérations supérieures qui empêcheront toujours un honnête citoyen de paraître approuver l'immoralité en lui donnant un abri. On ne peut pourtant pas offrir en quelque sorte une prime à l'inconduite.

CHEVILLOT

C'est évident.

LE SOUS-INTENDANT

En réfléchissant, il apparaît que vous en donnez une à la stérilité.

LUCIE

Et la jeune fille séduite et abandonnée,

victime, elle, de l'immoralité d'autrui, comment les mœurs l'accueillent-elles, elle et son enfant? Est-ce que tout le monde ne la condamne pas ?

BRIGNAC, timidement.

Mais non ! Mais je suis très libéral... Et je ne dis pas que dans des circonstances très exceptionnelles, on ait raison de lui tenir rigueur.

LUCIE

Bien. N'oubliez pas que vous avez dit cela.

LE COLONEL

Madame, je vais vous demander la permission de meretirer, en vous remerciant de votre charmant accueil.

CHEVILLOT

Moi également, madame, charmé... BRIGNAC, *désignant la porte des bureaux*. Par ici, messieurs. Je veux vous faire

voir, en passant, un graphique dont j'ai donné le principe et qui permet de se rendre compte d'un seul coup d'œil du mouvement politique de l'arrondissement. Il y a, de plus, un jeu de fiches... Une minute... Il suffira d'une minute... Vous sortirez par les bureaux. Une minute, en passant vos manteaux... Oui, oui, ils sont là... Je sors avec vous... J'ai une réception au cercle... Vous verrez, c'est très curieux... (A Lucie.) Mais si, venez... (Haut.) Cette idée, que je crois ingénieuse... (Tout le monde est sorti pendant ce qui précède.)

SCÈNE II

CATHERINE, puis ANNETTE et LUCIE.

CATHERINE ouvre la porte du fond. A Annette qui est restée dans le vestibule. Oui, mademoiselle, tout le monde est

sorti. (Entre Annette. Elle retire chapeau et manteau et les donne à Catherine qui va les porter dans le vestibule et revient aussitôt pour éteindre les lampes électriques du lustre et emporter le plateau. Annette, les yeux fixes, raidie, est restée immobile, sur le canapé. Entre Lucie.)

LUCIE

Annette !... D'où viens-tu ?

ANNETTE

Je viens de voir Jacques Bernin.

LUCIE

Tu l'as vu? Tu as causé avec lui?

ANNETTE

Je suis allée chez ses parents.

LUCIE

Eh bien?

ANNETTE

Tout espoir est perdu.

LUCIE

Que t'ont-ils dit?

ANNETTE

Tu devrais me dispenser de te raconter les deux[•] heures que je viens de vivre. C'est tellement honteux, tellement vil... Je ne puis pas croire que c'est moi à qui cela est arrivé et que je vis encore, après avoir entendu ce que j'ai entendu.

LUCIE, tendre.

Raconte, raconte...

ANNETTE

A quoi cela te servira-t-il, de savoir? Tout est fini, tout est perdu; il ne m'aimait pas, il ne m'a jamais aimée, il est parti et il va en épouser une autre.

LUCIE

Il est parti?

ANNETTE

Ce soir, avec ses parents. M. et M^{me} Bernin dinaient au buffet avec Gabrielle; Jacques, au restaurant, avec des amis. Un diner d'adieux. J'y suis allée. Je l'ai fait demander. D'où j'étais, sous la porte dans le vestibule, j'ai entendu les plaisanteries de ses amis, lorsque le garçon lui a fait ma commission.

LUCIE, doux reproche. Annette !...

ANNETTE

Je voulais savoir. Je m'étais mis dans la tête que ses parents l'emmenaient de force, et je l'excusais, et j'aurais encore juré qu'il m'aimait, et j'aurais haussé les épaules si l'on m'avait dit qu'en apprenant mon état, il n'allait pas s'attendrir

133

jusqu'aux larmes. D'avance je m'étais fait un tableau de ce qui devait se passer; je le voyais, dès qu'il saurait tout, me prendre par la main, me conduire devant ses parents et leur dire : « Que vous le vouliez ou non, voici ma femme. » Étant certaine que cela serait ainsi, je pensais qu'il valait mieux que ce fût fini tout de suite... Je croyais revenir ici en n'ayant plus qu'à te demander pardon, à t'embrasser et te rassurer...

LUCIE

Que t'a-t il dit?

ANNETTE, sans entendre.

Je suis devenue folle, je crois. Tout cela s'est passé, et je suis là, et je suis calme, et je ne pleure pas et je ne souffre plus. C'est comme si, à force de douleur, j'avais l'âme paralysée.

LUCIE

Tu l'as fait demander au restaurant, tu disais?

ANNETTE

Oui.

LUCIE

Il est venu?

ANNETTE

Oui. Il a cru, il me l'a dit plus tard, que c'était une chanteuse de café-concert qui le faisait appeler.

LUCIE

Oh!... Et quand il a su que c'était toi?

ANNETTE

Il m'a emmenée dans la rue pour qu'on ne me reconnaisse pas et c'est dans la rue que nous nous sommes expliqués. (*Silence*.) Il y avait des gens qui nous regar-

daient en passant et qui riaient. (Avec passion et douleur.) Oh! quel soulagement si je n'avais plus de mémoire!

LUCIE

Raconte, ma pauvre petite, raconte.

ANNETTE, avec une sorte de rage.

Oui, je vais tout te dire, tout ! Tu me mépriseras encore plus peut-être, mais qu'est-ce que cela peut me faire maintenant?... Il a d'abord feint de ne pas me comprendre, il m'a forcée à lui dire la chose nettement; il le faisait exprès, pour me torturer ou pour se donner le temps de réfléchir... Tu ne devinerais jamais ce qu'il m'a répondu!... Que ce n'était pas vrai.

LUCIE

0h !

ANNETTE

Oui, que ce n'était pas vrai! Il s'est mis en colère, il a commencé à m'injurier. Il m'a dit qu'il devinait mon jeu, que je voulais faire du scandale afin de le forcer à m'épouser, - oh! il ne m'a rien épargné, - afin de le forcer à m'épouser, parce que je savais qu'il était riche. Et comme j'allais lui sauter au visage, il m'a menacée d'appeler la police... J'aurais dû le fuir, me sauver, revenir, n'est-ce pas... Mais je ne pouvais pas d'un seul coup le croire aussi misérable, voyons ! et je ne voulais pas m'en aller avant d'avoir perdu toute espérance. Tu comprends, tant que j'étais avec lui, rien n'était définitif, tant que je tenais son bras, j'étais encore sa fiancée... Lui parti, je n'allais plus être qu'une fille-mère abandonnée... Alors, j'ai eu peur de le fâcher par des violences; je sentais que je jouais ma vie et pour la

sauver, je suis descendue jusqu'au fond de la honte et de la lâcheté. J'ai pleuré, j'ai supplié, à mains jointes... Je n'ai plus eu aucune pudeur et je lui ai offert d'aller avec lui, demain, chez un médecin, pour avoir la preuve que je ne lui mentais pas. Tout de même, ce qu'il a trouvé à répondre à cela, je ne puis pas te le dire. C'est trop, vraiment trop. Je n'ai pas compris tout de suite. Ce n'est qu'après, au retour, en me répétant toutes ses paroles, que le sens de celles-là m'est apparu. Ce qu'il m'a dit, il ne le croyait pas. Il ne pouvait pas le croire, certainement. Il sait bien que je ne suis pas une fille des rues! Mais, d'abord, je n'ai pas compris... Alors... où en étais-je? Je ne sais plus... A un moment, il a regardé sa montre, m'a déclaré qu'il n'avait plus que le temps d'aller prendre le train... il m'a ditadieu et s'est dirigé vers la gare à grands pas. Moi, toujours pleurant, toujours suppliant, lâche à me faire

honte à moi-même, je le suivais dans les rues noires, forcée parfois de courir à demi - je te dis : c'était abject et ridicule ne voulant pas croire qu'il m'avait dit ses derniers mots... Et, tout essoufflée, je l'implorais au nom de son enfant, au nom de mon malheur, de mon amour, au nom de ma vie et je le prenais par le bras pour le retenir. A qui devais-je ressembler, mon Dieu !... A la porte de la gare, il m'a dit, me tutoyant pour la seconde fois : « Tu vas me lâcher, n'est-ce pas? » J'ai répondu : « Vous ne partirez pas! » Il s'est alors précipité vers le train, il est monté en voiture, il a refermé la portière sur lui, au risque de me broyer les doigts, et il est allé se cacher derrière sa mère qui me menaçait, elle aussi, de me faire arrêter, pendant que Gabrielle un peu pâle affectait d'être indifférente et de ne pas me connaître. Je suis revenue et je n'ai pas eu assez de courage pour me tuer, mais je

139

voudrais mourir. (Défaillant en sanglots, et dans une supplication fervente.) Lucie! ma grande, je ne veux pas souffrir tout ce qui m'attend. Je suis trop petite, je suis trop faible, je suis trop jeune pour pouvoir tout supporter. Vrai, je n'en ai pas la force.

LUCIE

Annette, ne dis pas cela! Tais-toi!... ma chérie, tais-toi. Non, tu ne mourras pas. D'abord, tout n'est pas perdu. Tu as prié ces gens-là. Maintenant, il faut les menacer.

ANNETTE

Ce sera inutile.

LUCIE

Non pas. Leur fuite même prouve leur peur du scandale. Dès que mon mari va rentrer, je vais le mettre au courant de tout.

ANNETTE

Mon Dieu!

LUCIE

Il ira les voir là-bas. Il les menacera d'un procès et alors, ils céderont.

ANNETTE

On ne peut pas leur faire un procès. Il me l'a dit.

LUCIE

Alors, il y a d'autres moyens de te défendre. Crois-moi. J'en suis certaine.

ANNETTE

Il n'y en a pas.

LUCIE

Si. Et quand même! Est-ce qu'il faut, à ton âge, penser à mourir? Est-ce que

je ne suis pas là... Annette, Annette, ma petite sœur! Allons, tu le sens bien : je ne t'abandonnerai pas ; réponds, tu me crois, tu sais comme je t'aime, tu sais que maman m'a chargée de veiller sur toi?...Je te le jure, je partageraites peines, je pleurerai avec toi, je t'aimerai tant que tu oublieras...

ANNETTE

Oublier!

LUCIE

Eh oui! on oublie, vois-tu. Sans cela, personne ne vivrait!

ANNETTE

Je suis lasse comme si j'avais vécu cent ans. La vie est lourde, lourde, trop lourde, en vérité.

LUCIE

Elle est lourde pour toutes les femmes.

ANNETTE

Pour moi, plus que pour toute autre.

LUCIE

Si tu savais, Annette!

ANNETTE

Oh ! ce que j'avais rêvé quand je voyais des mères !

LUCIE

Si tu savais! Presque toutes celles que tu crois heureuses ont eu le cœur brisé. Il est peu de femmes qui ne portent en elles le cadavre de la femme qu'elles auraient voulu être.

ANNETTE

Ma pauvre grande, cela t'est facile, à toi.

LUCIE

Ma chérie, il ne faut pas te croire une

exception dans la souffrance. Tu me supposes heureuse au milieu de mes enfants et de mon mari et il te semble que mon bonheur s'accommode trop vite de ta détresse. Non, je ne suis pas heureuse. Tes larmes font ma douleur plus lâche et je t'avoue ce que j'aurais voulu toujours te cacher. Mon mari ne m'aime pas. Je ne l'aime pas. Tu entrevois la désolation de la solitude : si tu savais ce que c'est que de vivre avec son ennemi et d'en subir les caresses !

ANNETTE

Ma pauvre grande !

LUCIE

Tu vois, ma petite Annette, il ne faut pas songer à la mort parce que j'aurai peutêtre besoin de tes consolations, autant que toi des miennes... On vient de fermer la porte de la rue. C'est Julien.

ANNETTE

Je t'en supplie, épargne-moi la honte de lui dire...

LUCIE

Oui, oui.

ANNETTE

Tu m'as rendu un peu d'espérance. Ma grande, défends-moi. Je n'ai que toi...

LUCIE

Va. (Elle sort. Entre Brignac.)

SCÈNE III

BRIGNAC, LUCIE.

BRIGNAC, se dirigeant vers son bureau.

Pas encore couchée ?... J'ai fait, au cercle, de la bonne besogne. J'ai rencontré le rédacteur de *l'Indépendant* et je

lui ai promis, pour ce soir même, une note qui paraîtra demain, sur la circulaire du ministre. Tu vois que la journée d'un fonctionnaire est parfois bien remplie.

LUCIE

Julien, j'ai des choses graves à te dire. Il nous arrive un grand malheur.

BRIGNAC

Qu'est-ce qu'il y a, mon Dieu!... Les enfants...

LUCIE

Non. Il s'agit d'Annette.

BRIGNAC

Tu me disais que ce qui l'avait empêchée d'assister au dîner n'était qu'une légère indisposition. M'as-tu caché la vérité?

LUCIE

Elle n'est pas malade, mais elle est cruellement, atrocement frappée.

146

BRIGNAC

Je devine ce que peuvent être les chagrins de son âge. Une amourette? Un , mariage manqué?

LUCIE

Oui, un mariage manqué.

BRIGNAC

Ouf! je respire. Tu m'as fait peur. Ce n'est pas bien grave.

LUCIE

Si, c'est grave. Mon ami, je fais appel à tout ton cœur, à ton indulgence, à ta bonté.

BRIGNAC

Mais qu'est-ce qu'il y a?

LUCIE

Annette a eu le tort de donner toute sa confiance à celui qu'elle aimait et qui lui

avait promis le mariage. Cé misérable a abusé de la candeur, de l'amour de la pauvre enfant. Elle a été séduite, trompée. (A voix basse.) Comprendsmoi, Julien : elle est enceinte de trois mois.

BRIGNAC .

Annette !

LUCIE

Annette.

BRIGNAC

C'est impossible ! C'est...

LUCIE

Elle en est certaine et c'est elle qui me l'a avoué.

BRIGNAC, après un silence.

Qui est-ce?

LUCIE

Jacques Bernin.

BRIGNAC, furieux.

Jacques Bernin!... Eh bien, nous voilà dans de beaux draps!... Elle va bien, ta petite sœur, avec ses airs candides!

LUCIE

Ne l'accuse pas! Ne l'accable pas!

BRIGNAC

Je ne puis pas la féliciter!... Je suis joliment récompensé de ce que j'ai fait pour elle et tu la remercieras de ma part de la façon dont elle m'en sait gré.

LUCIE

Ne t'emporte pas, je t'en supplie!

BRIGNAC

Si tu as pu apprendre cette nouvelle-là avec calme, c'est que tu es douée d'un sang-froid peu ordinaire.

LUCIE

Aie pitié d'elle. C'est justement parce

150

qu'elle était innocente plus que toute autre qu'elle a pu être la dupe de son amour.

BRIGNAC

Oui!... Eh bien, va donc raconter cela à Châteauneuf, tu verras comme on te croira. Et puisqu'elle était si innocente, et incapable de se surveiller elle-même, , tu as manqué à ton devoir en ne la surveillant pas.

LUCIE

Allons! c'est toi qui la poussais à aller chez les Bernin.

BRIGNAC

Ça va être de ma faute, tout à l'heure! Je la voyais avec plaisir fréquenter chez cette famille parce que je pensais que le père Bernin pouvait nous être utile. Je ne pouvais pas croire que cette gamine allait se donner au premier venu.

LUCIE, avec force.

Tais-toi! Je te jure qu'Annette est une victime. Si tu dois ajouter un mot qui soit une injure pour elle, restons-en là, cela vaut mieux.

BRIGNAC

Ah! ma situation est jolie, maintenant ! C'est bien simple, nous n'avons qu'à faire nos paquets et à partir. Je suis fini, perdu, brûlé.

LUCIE

Tu exagères.

BRIGNAC

J'exagère!... Elle aurait volé ! tu entends, volé, et on l'aurait prise la main dans le sac — que le mal n'en serait pas plus grand. Certainement, j'aimerais mieux cela! Je serais moins définitivement compromis et moins disqualifié.

LUCIE

Tu la gronderas plus tard. Pour le moment, il s'agit de la sauver. Il faut que tu ailles voir les Bernin qui sont partis ce soir. Va les trouver, dès demain, et si tu veux leur parler haut, ils reconnaîtront bien vite que leur fils ne peut faire autrement que d'épouser Annette.

BRIGNAC

Mais il va se marier, Jacques Bernin!

LUCIE

Il rompra ce mariage, voilà tout.

BRIGNAC

Il ne le rompra pas. Il ne le rompra pas parce que ce mariage, c'est la grosse, grosse galette, comme il dit, et parce qu'il est le plus féroce petit arriviste que j'aie encore rencontré... Mais si, je le connais bien, je le vois au cercle, je l'ai

entendu développer ses théories sur l'argent et sur les femmes... elles sont jolies... Attends... Annette a-t-elle, de lui, des lettres où il avoue sa paternité?

LUCIE

Non.

BRIGNAC

D'ailleurs, il n'est pas assez sot pour se compromettre par des écrits. Il niera tout.

LUCIE

Tu les menaceras d'un scandale.

BRIGNAC

Nous en serions les premiers éclaboussés.

LUCIE

Nous devons agir cependant. Faire un procès.

BRIGNAC

La recherche de la paternité est interdite.

LUCIE

Tu ne refuses pas d'aller faire une démarche auprès des Bernin?

BRIGNAC

Pas du tout. Je dis que cela ne servira de rien.

LUCIE

Alors?

BRIGNAC

Il faut que personne à Châteauneuf ne se doute de ce qui s'est passé... Mais nous avons du temps devant nous, heureusement.

LUCIE

Qu'est-ce que tu comptes faire?

BRIGNAC

Nous verrons. Nous réfléchirons. On ne prend pas une décision de cette importance en dix minutes.

LUCIE

Je veux savoir tes projets. Les sentiments que tu me montres sont tellement inattendus pour moi que je veux les connaître tout à fait.

BRIGNAC

Comprends donc ceci : si ce malheur reste secret, ce n'est qu'un malheur ; s'il devient public, c'est un scandale.

LUCIE

Comment pourra-t-il rester secret?

BRIGNAC

Il faut faire filer Annette avant que nul ne puisse se douter de rien.

MATERNITĖ

LUCIE

Où ira-t-elle?

BRIGNAC

Ah! voilà le diable!... où... où?... Si seulement noús avions, dans un coin perdu, très loin, des parents dévoués... Mais nous n'en avons pas... Il faudra pourtant l'envoyer quelque part.

LUCIE

Mon Dieu! Mon Dieu! (Sanglots.)

BRIGNAC, irrité.

Ah! Et puis, ne pleure pas comme ça, n'est-ce pas? ça n'avance à rien... Ecoute : tout s'arrangera. On trouvera un prétexte. Nous inventerons une tante, une cousine qui voudra l'avoir auprès d'elle; je chercherai à Paris une maison très convenable, où on la gardera. Elle y sera très bien. Lorsque le moment sera venu, elle mettra son enfant en nourrice au loin, et

elle pourra revenir avec nous. A cette époque, j'aurai certainement obtenu mon changement et nous aurons sauvé, de la situation, tout ce qui pouvait être sauvé.

LUCIE

Tu peux me proposer cela et croire que je l'accepterai!

BRIGNAC

Et pourquoi pas?

LUCIE

Tu n'as pas réfléchi. Ta seule excuse, c'est que tu n'as pas réfléchi.

BRIGNAC

Je ne vois pas, en effet...

LUCIE

Alors tu vas envoyer cette pauvre enfant à Paris, où elle ne connaît personne?

BRIGNAC

Qu'est-ce qui te parle de ça? J'irai à

Paris s'il le faut. Il y a des pensions spéciales, très convenablement tenues. Je m'informerai discrètement, bien entendu, sans dire naturellement qu'il s'agit de quelqu'un que je connais. Et l'on paiera tout ce qu'il faudra. Que veux-tu de plus? Nous aurons toutes les garanties de discrétion et je crois même me rappeler qu'il y a, à Paris, une ou deux maisons subventionnées par l'État où on ne demande même pas, ni à l'entrée, ni à la sortie, le nom des personnes qui viennent s'y placer.

LUCIE

Je te dis que tu ne réfléchis pas... C'est au momentoù cette enfant va avoir besoin de toutes les consolations, que tu veux l'envoyer seule, seule, tu entends, seule! que tu veux l'arracher d'ici et la mettre dans un train, et l'expédier à Paris comme

une bête malade dont on se débarrasse ! Mais c'est au suicide que tu l'envoies !

BRIGNAC

Si tu trouves une meilleure combinaison...

LUCIE

Toutes les autres sont meilleures que celle-là. Si je l'acceptais, moi, je me considérerais comme presque aussi coupable que son séducteur. — Rends-toi compte. En somme, c'est à nos intérêts que nous la sacrifierions. Son isolement, son désespoir seraient le prix de notre tranquillité. Oui, pour nous épargner des ennuis, de graves ennuis, je le veux bien, nous abandonnerions cette enfant à des inconnus; elle qui n'a jamais vécu qu'entourée de tendresses, nous la jetterions à des étrangers, sans une affection, sans une parole réconfortante, sans une amie pour la prendre dans ses bras et laisser sa dou-

leur couler avec ses larmes. Je t'en supplie, Julien, je t'en supplie au nom de nos enfants, ne me sépare pas d'elle, ne me demande pas de commettre cette action lâche, je ne la commettrai pas. Trouve autre chose. Trouve un moyen qui me fasse souffrir, moi, mais n'ajoute pas l'abandon et l'isolement à la douleur de ma pauvre petite.

BRIGNAC

Si elle était restée une honnête fille, elle n'aurait rien à souffrir de tout cela.

LUCIE

Je te jure qu'elle n'est qu'une victime... Maiselle ne voudra pas partir, et il faudra que tu la chasses comme tu as chassé la servante... Auras-tu ce courage? Représente-toi ce que serait la vie pour elle. La vois-tu, renvoyée d'ici, attendant dans cette maison pendant de longs mois que se développe en elle un petit être qu'elle

saura condamné d'avance à la vie incertaine des enfants éloignés de leur mère. Et lorsqu'elle sera déchirée par les tortures de l'enfantement, lorsqu'elle gémira dans les angoisses que je connais, dans les angoisses du moment où l'on croit voir planer au-dessus du lit de martyre la mort jalouse guettant à la fois la mère et le nouveau-né ; pendant ce moment-là où l'on est épouvantée par le mystère sacré que l'on accomplit dans l'inconscience et dans la terreur... elle n'aura auprès d'elle que des étrangers, et si ses yeux, ses pauvres yeux de victime cherchent des yeux amis pour y poser un regard qui sera peut-être le dernier, si elle cherche une main à étreindre, elle ne verra autour de son lit que des hommes inconnus accomplissant un devoir ou des femmes exerçant un métier. - Et après? Après, elle déclarera qu'elle ne veut pas garder son enfant. Elle résistera aux suprêmes

11

instincts, elle étouffera le cri d'amour qui toutes nous console des souffrances éprouvées et elle dira en détournant les yeux : « Emportez-le, je ne veux pas le voir ! » A ce prix-là, le crime d'un autre lui sera pardonné !

BRIGNAC

Mais qu'est-ce que tu veux que j'y fasse? Je ne puis pas changer le monde, n'est-ce pas? Eh bien! le monde est comme cela. Annette serait encore dix fois plus innocente qu'elle ne pourrait pas rester ici.

LUCIE

Je...

BRIGNAC, criant.

Et je ne veux pas qu'elle y reste, là ! Astu entendu? Je suis désolé qu'elle soit forcée de s'en aller seule à Paris. Si elle s'était tenue convenablement, encore une fois, nous n'en serions pas là.

LUCIE

0h!

BRIGNAC

Mais tu ne comprends donc pas qu'elle souffrirait plus d'être ici, au milieu des gens qui la connaissent, que d'être làbas, ignorée et anonyme. Est-ce que, dans la ville, elle pourrait sortir sans s'exposer à un affront?... Mais si elle osait aller exhiber, à la messe ou à la musique, ses promesses évidentes de maternité, on y verrait une sorte de provocation, on s'écarterait d'elle comme d'une pestiférée; les mères détourneraient leurs filles avec des mines de mépris et les hommes auraient des sourires plus outrageants encore.

LUCIE

S'il le faut, elle ne sortira pas.

BRIGNAC

Elle ne sortira pas. Je le veux bien.

Est-ce que sa grossesse sera ignorée pour cela? On fera parler les domestiques et le scandale en sera peut-être plus grand. -Et tu n'as pas pensé qu'il retomberait sur moi? Tu n'as pas pensé à moi dans tout cela, ni au préjudice considérable que j'en éprouverai? Je ne parle pas des imbéciles plaisanteries dont on poursuivra en moi l'apôtre de la repopulation. Mais notre honorabilité en sera compromise. On dira qu'il y a des familles où ces choses-là n'arrivent pas. Nous serons considérés comme responsables. Sais-je ce qu'inventeront les haines politiques unies aux préjugés mondains? Et les sous-entendus, et les allusions, et les fausses pitiés !... Mais je n'aurais qu'à donner ma démission!

LUCIE

Tu la donneras.

164

BRIGNAC

Et après, de quoi vivrons-nous?

LUCIE, après un silence.

Alors, c'est ça, l'attitude de la société en face d'un enfant qui va naître ?

BRIGNAC

D'un enfant né hors mariage, oui. Et cette réprobation est une garantie nécessaire. Sans elle, il n'y aurait bientôt plus, peut-être, que des naissances illégitimes. C'est pour sauvegarder la famille que les mœurs condamnent l'enfant naturel.

LUCIE

S'il y a des coupables, les coupables sont deux, pourquoi ne frappez-vous que la mère?

BRIGNAC

Qu'est-ce que tu veux que je te dise!... Parce que c'est plus facile.

LUCIE

Et c'est ça votre justice!... La vérité, c'est que vous défendez tous l'hypocrisie sociale. Oui! Et la preuve, c'est que si Annette reste dans la ville pour y élever son enfant, on la méprisera; mais si elle va faire à Paris des couches clandestines et si elle se débarrasse de son petit, elle évitera tout reproche. Maîtresse stérile, on l'absoudrait encore. Alors, soyons francs, et ayons le courage de dire les mots : ce ne sont pas les mauvaises mœurs que l'on condamne, c'est la fécondité! Vous réclamez un plus grand nombre de naissances, et en même temps, vous dites à la femme : « Pas de maternité sans mariage et pas de mariage sans dot. » Tant que vous n'aurez pas changé cela, toutes vos circulaires et vos exhortations ne feront que provoquer un éclat de rire fait de haine et de pitié!

BRIGNAC

Comme tu voudras. Bonsoir. Je vais travailler.

LUCIE

Écoute... Alors, tu chasses Annette de chez toi?

BRIGNAC

Je ne la chasse pas. Je la prie d'aller autre part.

LUCIE

Je la suivrai.

BRIGNAC

Tu me quitteras?

LUCIE

Oui.

BRIGNAC

Tu ne m'aimes plus, alors?

LUCIE

Non.

BRIGNAC

Bon! voilà une autre histoire. Depuis quand?

LUCIE

Je ne t'ai jamais aimé.

BRIGNAC

Tu m'as épousé, cependant.

LUCIE

Je ne t'aimais pas.

BRIGNAC

J'en apprends de belles. Continue.

LUCIE

Tu es, toi aussi, la victime des mœurs que tu approuvais tout à l'heure.

BRIGNAC

Je ne comprends pas.

LUCIE

Lorsque tu m'as demandée, j'étais lasse

d'attendre le fiancé que ma pauvreté rebutait et je ne voulais pas rester vieille fille. Je t'ai accepté, mais je savais que tu venais à moi parce que celles qui possédaient une dot n'avaient pas voulu de toi. Toi aussi, tu étais un rebut. J'étais loyalement décidée à m'efforcer de t'aimer.

BRIGNAC

Alors !

LUCIE

Mais, dès ma première grossesse, tu m'as trompée. Depuis, sache-le bien, je n'ai fait que te subir et ce n'est qu'à ma lâcheté que tu dois ma soumission. Seule, ma première maternité a été désirée par moi; les autres, tu me les as imposées, et à chacune tu t'éloignais de ce corps, enlaidi, c'est vrai, mais enlaidi par toi; tu me laissais seule à la maison, dans l'embêtement de ma difformité, et quand tu revenais, tu m'apportais, avec une odeur de

fille, de faux apitoyements sur ma santé. Après les fatigues de l'allaitement j'implorais un repos, un répit, je te demandais de me laisser vivre un peu pour moi-même, je réclamais le droit de n'être mère qu'à mon gré. Tu riais d'un rire niais et suffisant, et pour la satisfaction de je ne sais quel sot orgueil ou de quel bas égoïsme, sans souci de l'avenir de tes enfants et de la vie de ta femme, tu m'imposais les fatigues, les angoisses et les dangers de la création d'un nouvel être. Qu'est-ce que cela pouvait te faire, à toi! Tu en tirais vanité et cela te permettait, · dans le monde, des sous-entendus égrillards et des sourires vainqueurs. Imbécile!

BRIGNAC

En voilà assez. Tu es ma femme...

LUCIE

Je ne veux plus être ta femme et je ne veux pas être mère.

BRIGNAC

Parce que?

LUCIE

Parce que je viens d'entrevoir l'avenir réservé à nos filles, à nos pauvres filles sans dot. Ce qui les attend, c'est le sort d'Annette ou c'est le mien. Et je me sens déjà trop coupable d'avoir appelé trois enfants au malheur.

BRIGNAC

Tu es folle!... Et je te prie de ne pas prendre ces airs de révoltée, c'est inutile, je te le déclare.

LUCIE

Tu crois?

BRIGNAC

J'en suis certain. Si tu as assez de moi, il y a le divorce.

LUCIE

Mais tu garderais les enfants?

BRIGNAC

Naturellement. Et sache bien que tant que tu seras ma femme pour tout le monde, tu la seras aussi pour moi.

LUCIE

Et tu m'imposeras, selon ton bon plaisir, une nouvelle maternité?

BRIGNAC

Parfaitement.

LUCIE

Allons donc! Le corps d'une femme, tout de même, n'est pas une terre qu'on déchire et qu'on féconde sans trêve pour en extraire jusqu'à l'épuisement d'incessantes moissons. Cet esclavage, je ne l'accepte pas et je te quitterai si tu chasses ma petite sœur.

BRIGNAC

Et tes enfants?

LUCIE

Je les emmènerai.

BRIGNAC

Et du pain?

LUCIE

Je travaillerai.

BRIGNAC

Ne dis donc pas de bêtises. Tu ne gagneras pas de quoi les élever... Allons, il est tard, va te mettre au lit.

LUCIE, les dents serrées.

T'attendre?

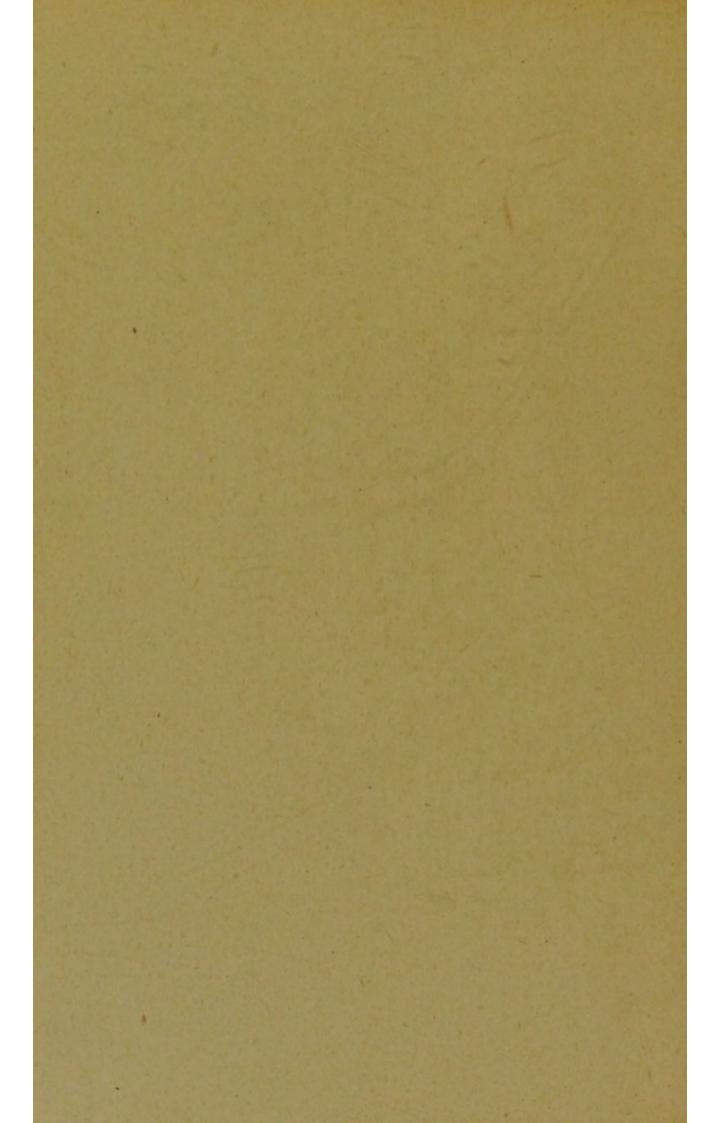
BRIGNAC

M'attendre, c'est cela. (Il sort.)

LUCIE, à la porte de gauche.

Annette!... Ah! ma pauvre chérie! Nous sommes bien seules toutes les deux!

RIDEAU



ACTE TROISIÈME



ACTE TROISIÈME

Une salle de cour d'assises dont on ne voit que deux des quatre côtés.

La rampe se confond à peu près avec une ligne qui serait tirée d'un angle à l'autre de la salle des assises.

Tout à fait à gauche, à l'avant-scène, le fauteuil du Ministère public.

Plus loin, à gauche, la Cour.

En face du public, successivement : le banc des avocats, puis celui des accusés, un peu plus élevé, et enfin, celui des gendarmes.

Au milieu, devant la table des pièces à conviction, la barre des témoins.

Tout à fait à droite, trois ou quatre bancs dont on ne voit qu'une fraction, réservée au public.

Pour bien préciser, le jury, qu'on ne voit pas, serait à la place du souffleur.

SCÈNE PREMIERE

L'AVOCAT GENÉRAL, LE PRÉSIDENT DES ASSISES et ses assesseurs, L'AVOCAT et ses confrères. Au banc des accusés : MADAME THOMAS, MARIE GAUBERT, TUPIN, MADAME TUPIN. — GEN-DARMES. Dans le public : MADAME CHEVILLOT.

LE PRÉSIDENT, avec autorité.

Maître Verdier, vous n'avez pas la parole. — Et puisque vous m'en fournissez l'occasion, je tiens à vous prévenir de ceci : j'entrevois quelles doctrines vous essaierez de défendre. Je vous déclare de la façon la plus nette que j'userai de toute mon autorité et de tous mes pouvoirs s'il le faut, mais que je saurai vous empêcher d'essayer ici l'apologie des actes criminels reprochés aux accusés.

L'AVOCAT

Vous vous trompez, monsieur le président. Cette apologie, je n'ai pas l'intention de la tenter. Tout au contraire, je le déclare très haut : à mes yeux, l'avortement est un crime, puisqu'il supprime l'existence d'un être déjà virtuellement créé, puisqu'on ne saurait l'admettre sans être entraîné à admettre l'infanticide. Mais ce que je m'efforcerai de démontrer, c'est qu'en n'admettant pas la recherche de la paternité, en ne considérant pas comme respectable toute maternité quelle qu'en soit l'origine, la Société s'est enlevé le droit de condamner un crime rendu excusable par l'hypocrisie des mœurs et l'indifférence des lois.

LE PRÉSIDENT

Ce n'est pas le moment de prononcer votre plaidoirie. Femme Thomas, levez-

MATERNITE

vous. Vous racoliez ainsi des clientes en province?

MADAME THOMAS

Non, monsieur le président. Celles qui venaient, venaient d'elles-mêmes.

LE PRÉSIDENT

Nous allons voir. Huissier, faites avancer le témoin... (*Il cherche dans ses notes.*) Madame Lucie Brignac.

MADAME CHEVILLOT, dans l'auditoire, à son voisin.

C'est Brignac qui doit avoir hâte d'être divorcé! (Lucie s'est approchée de la barre. Elle est amaigrie, vieillie.)

LE PRÉSIDENT, à l'huissier. Le témoin a-t-il déjà prêté serment?

L'HUISSIER

Oui, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT, *à Lucie*. Est-ce spontanément que votre jeune

sœur, la malheureuse Annette Jarras, dont la mort devait amener l'arrestation des accusés, est venue à Paris pour se livrer aux pratiques de cette femme?

LUCIE

Oui, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT

C'est bien. Allez vous asseoir. Je vous rappellerai tout à l'heure. (*Lucie retourne à sa place en sanglotant.*) Marie Caubert, levez-vous. (*Une femme petite et mince se iève.*) Vous vous appelez Marie Caubert. Quel âge avez-vous?

L'INSTITUTRICE

Vingt-sept ans.

LE PRÉSIDENT Profession?

L'INSTITUTRICE Institutrice.

LE PRÉSIDENT

Vous aussi vous êtes venue de la province... Vous reconnaissez les faits qui vous sont reprochés?

L'INSTITUTRICE

Oui, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT

Qu'est-ce que vous avez à dire pour votre défense?

L'INSTITUTRICE

Je ne croyais pas faire mal.

LE PRÉSIDENT

Votre inconscience me confond. — Vous êtes institutrice, et vous ne comprenez pas que la mission sacrée dont vous êtes investie, celle de préparer des citoyennes et des citoyens pour les gloires de l'avenir, vous impose l'obligation de donner l'exemple? Comment, vous êtes chargée du cours

élémentaire de morale civique et c'est ainsi que vous la pratiquez! Vous ne répondez rien ?... D'après les notes qui sont au dossier, vous avez tenu à allaiter vousmême vos deux enfants. Vous les aimez?

L'INSTITUTRICE

C'est justement parce que je les aime.

LE PRÉSIDENT

Mais vous avez décidé que deux c'était assez. Vous avez entendu limiter l'œuvre du Créateur.

L'INSTITUTRICE

Je n'aurais pas demandé mieux que d'en avoir quatre ou cinq, des enfants !

LE PRÉSIDENT

Vraiment!... Eh bien, permettez-moi de vous le dire, vous n'avez pas pris le bon moyen pour arriver à ce résultat. Vous pouvez m'en croire. (*Il rit et regarde* ensuite son assesseur de droite.)

L'INSTITUTRICE

Il faudrait pouvoir les nourrir.

LE PRÉSIDENT

Ah! là, je vous arrête! Que d'autres invoquent cette mauvaise excuse, à la rigueur, je le comprendrais; mais de vous, qui avez l'incomparable avantage d'être placée sous la protection de l'Etat, je ne le comprends pas. Vous n'avez pas de chômage...

L'INSTITUTRICE

Je gagne quatre-vingt-trois francs par mois et mon mari, qui est aussi dans l'enseignement, en gagne autant. Cela fait 166 francs par mois pour vivre et élever deux enfants. A quatre, nous pouvions encore y arriver à peu près, mais à cinq, nous n'aurions pas pu.

LE PRÉSIDENT

Vous ne nous dites pas qu'en cas de

grossesse, vous avez droit à un mois de congé avec plein traitement.

L'INSTITUTRICE

C'était vrai autrefois, monsieur le président; ce ne l'est plus aujourd'hui. Une circulaire ministérielle de 1900 nous a annoncé que, faute de crédits suffisants, l'administration ne nous accorderait plus en principe que des congés à demi traitement. Pour avoir le traitement tout entier, un rapport motivé de l'inspecteur est indispensable. — Il faut le solliciter.

LE PRÉSIDENT

Eh bien, on le sollicite.

L'INSTITUTRICE

C'est dur d'avoir l'air d'une mendiante, simplement parce qu'on a des enfants.

LE PRÉSIDENT

Vous êtes fière.

L'INSTITUTRICE

Ce n'est pas défendu.

LE PRÉSIDENT

Et c'est pour cela que vous êtes allée voir la femme Thomas?

L'INSTITUTRICE

Oui, monsieur. — Nous avions, mon mari et moi, établi notre petit budget... Le soir du jour où nous touchions notre argent, nous en faisions de petites parts que l'on mettait précieusement dans des cachettes : tant pour le loyer, tant pour la nourriture, tant pour l'habillement. Nous arrivions tout juste, et encore après bien des calculs, après avoir rogné plus d'une fois sur un chiffre d'abord considéré comme irréductible. — La venue d'un troisième enfant bouleversait tout, et rendait notre existence impossible. Tout le monde chez nous aurait eu faim. Et

puis les inspecteurs et les directrices n'aiment pas qu'on ait beaucoup d'enfants, surtout si on les nourrit soi-même. Le dernier, on m'a dit de me cacher pour l'allaiter. Je n'avais que dix minutes pendant les récréations, à dix heures et à deux heures, et lorsque ma mère m'apportait mon petit, il fallait me serrer avec lui dans un cabinet noir.

LE PRÉSIDENT

Il n'est pas question de cela.

L'AVOCAT

Si, monsieur le président. Il est bon que l'on sache ici comment l'Etat, qui prône la repopulation, la favorise chez ses serviteurs.

LE PRÉSIDENT, furieux.

Vous n'avez pas la parole ! (A l'institutrice.) Vous n'avez pas autre chose à dire?

L'INSTITUTRICE Non, monsieur le président. LE PRÉSIDENT Asseyez-vous ! LE PRÉSIDENT

Tupin, levez-vous.

TUPIN, sordide.

Après vous, Calvon.

LE PRÉSIDENT

Quoi?... Vous dites?

TUPIN

Je dis : après vous, Calvon ! Vous vous appelez Calvon, pas?

LE PRÉSIDENT

Je vous préviens que je ne tolérerai pas la plus légère insolence de votre part.

TUPIN

Je vous dis : « après vous, Calvon, » comme vous m'avez dit : « levez-vous,

Tupin. » Si c'est une insolence, ce n'est pas moi qui ai commencé.

LE PRÉSIDENT

Je vais vous faire sortir de la salle d'audience. Levez-vous.

TUPIN

Allons, je veux bien. Ça me dégourdira les jambes.

LE PRÉSIDENT

Votre profession?

TUPIN

Ouvrier électricien.

LE PRÉSIDENT

Vous l'avez été. Il y a longtemps que vous ne travaillez plus régulièrement.

TUPIN

Je ne trouve pas d'ouvrage.

LE PRÉSIDENT

Parce que vous en cherchez au cabaret.

Les renseignements de police qui vous concernent sont déplorables.

TUPIN

J'ai jamais aimé la police; pas étonnant qu'elle dise du mal de moi. (*Rires dans l'auditoire*.)

LE PRÉSIDENT

Voulez-vous vous taire !... Un peu de silence, ou je fais évacuer la salle. (A Tupin.) On a trouvé dans les papiers de la femme Thomas le nom de votre femme, Eugénie Bidois, femme Tupin. Où est-elle la femme Tupin? Femme Tupin, levezvous... C'est bien... asseyez-vous. (A Tupin.) Vous avez voulu la dérober aux recherches de la justice.

TUPIN

J'ai pensé que c'était pas des fréquentations pour elle.

LE PRÉSIDENT, sans vouloir entendre.

Vous avez demandé vous-même à être mis en état d'arrestation. Vous avez spontanément déclaré que c'était vous qui l'aviez conduite chez l'ogresse.

TUPIN

Vous parlez comme un livre.

LE PRÉSIDENT

Vous vous êtes accusé avec insistance. Vous vouliez aller en prison ?

TUPIN

Tiens! c't'idée!... On a chaud et on mange à tous les repas.

LE PRÉSIDENT

Il est vrai que le régime de la prison est supérieur à votre ordinaire.

TUPIN

Vous parlez!

Lorsqu'on vous a arrêté, vous étiez tous les deux dans le dénûment le plus complet. Vos meubles - ce qui restait de vos meubles — était vendu, et vous étiez à la veille de vous trouver en état de vagabondage. Vous allez sans doute, vous aussi, accuser la Société. Vous êtes une forte tête, vous fréquentez les clubs socialistes, et lorsque vous n'affectez pas comme maintenant un débraillé cynique dans votre langage, vous aimez à répéter les phrases creuses que vous avez apprises dans les brochures de propagande qui empoisonnent le monde ouvrier. Mais nous savons ce que vous êtes, et si vous êtes une victime, vous êtes la victime de vos vices. Vous vous adonnez à l'ivrognerie.

TUPIN

Depuis quelque temps, c'est vrai.

Vous le reconnaissez : c'est bien extraordinaire.

MADAME TUPIN

Qu'est-ce que ça prouve?

LE PRÉSIDENT

Votre fille aînée est inscrite sur les registres de la police. Et un de vos fils a été condamné à un an de prison pour vol. Est-ce vrai?

TUPIN

C'est possible.

LE PRÉSIDENT

Votre arrogance s'est calmée. Je vous en félicite. Passons. Vous avez donc conduit votre femme chez l'ogresse. Pourquoi?

TUPIN

Parce que je trouvais que c'était assez d'avoir mis sept miséreux sur la terre.

Si vous étiez resté l'ouvrier honnête et laborieux que vous étiez jadis vous auriez pu avoir un enfant de plus, sans qu'il fût destiné nécessairement à être un miséreux.

MADAME TUPIN

Ça n'est pas vrai.

TUPIN

Non, monsieur. A partir de cinq enfants, c'est impossible.

LE PRÉSIDENT

Je ne comprends pas.

TUPIN

Je dis qu'un ménage d'ouvriers, si travailleur et si économe qu'il soit, ne peut plus se suffire, dès qu'il a cinq enfants.

Si cela est exact — il y a — et c'est de quoi peut s'enorgueillir cette Société dont vous êtes le contempteur — il y a dis-je, des œuvres charitables nombreuses qui sont pour ainsi dire à l'affût de toutes les infortunes et mettent leur point d'honneur à n'en laisser aucune sans soulagement.

TUPIN, animé.

Mais enfin! Ça vous paraît naturel, à vous, qu'un ouvrier n'ayant aucun vice et faisant son devoir, lequel est de travailler et aussi, dit-on, d'avoir beaucoup d'enfants — ça vous paraît naturel que l'accomplissement même de ce devoir l'accule à la mendicité ?

LE PRÉSIDENT

Ah! Ah ! voilà l'orateur d'arrière-boutique de marchand de vin qui apparaît...

D'abord, c'est vous qui le dites, qu'un ménage ne peut pas vivre dès qu'il a cinq enfants. Il en est, Dieu merci, plus d'un encore qui sont dans ce cas, et qui ne vont ni au bureau de bienfaisance ni chez l'ogresse.

MADAME TUPIN

Vous vous trompez!

TUPIN

Voulez-vous que je vous prouve que vous vous trompez?

LE PRÉSIDENT

Cela n'a pas beaucoup de rapport avec l'accusation.

MADAME TUPIN

Mais si!

TUPIN

Je vous demande pardon. Si je le prouve, on comprendra comment j'ai été amené à faire ce que j'ai fait.

MADAME TUPIN

Parbleu !

LE PRÉSIDENT

Allons !... mais soyez bref.

TUPIN

J'ai remis à mon avocat le compte du mois. Permettez-lui de vous le lire.

LE PRÉSIDENT

Soit. (L'avocat se lève.)

L'AVOCAT

Voici.

LE PRÉSIDENT

Vous n'êtes pas le défenseur de Tupin.

L'AVOCAT

Non, monsieur le président. Mais mes confrères, me manifestant une confiance qui m'honore et dont je les remercie, m'ont prié de faire porter ma plaidoirie sur l'ensemble de la cause et se sont réservé

seulement la discussion des faits matériels, relatifs à chacun de leurs clients.

LE PRÉSIDENT

Je vous donne la parole exclusivement pour la lecture de ce compte. Mais ne faites pas votre plaidoirie, ce n'est pas le moment. Pas de plaidoirie! Cette lecture et pas un mot de plus, c'est bien entendu?

L'AVOCAT

C'est bien entendu, monsieur le président. (Il lit.)

Dépenses journalières.

Pour la mère et les enfants :

Premier déjeuner :

Lait, 0.20; pain, 0.10, soit. . . 0 30 Déjeuner de midi:

Un pain de quatre livres	0	70
Vin	0	20
Légumes et graisse pour la soupe.		
Viande	0	60
Pour le goûter des enfants	0	25

Diner pour toute la famille :		
Deux livres de ragoût	0	90
Pommes de terre et fournitures	0	20
Vin	0	40
Pour le mari :		
Tramway aller et retour	0	30
Tabac	0	15
Déjeuner au dehors	1	25
Total par jour		45

Soit par an : 1989.25

Dépenses annuelles.

Loyer, 300 francs.

Habillements : 3 robes à 5 francs, 3 corsages à 3 francs, 16 paires de bottines pour les enfants à 4.50 l'une; 4 pour les parents à 8 francs. Deux chapeaux à 2 francs. Linge de corps pour la mère, 5 francs; pour le père, 15 francs; pour les enfants, 30 francs. Literie et linge, 10 francs. Habillement du père, 120 francs.

Total: 300 francs.

Les dépenses s'élèvent donc à 2600 fr. (1).

(1) Au théâtre cette énumération peut être réduite ainsi : « La nourriture journalière de la mère et des cinq en-

Tupin, qui est un ouvrier favorisé, gagnait 175 fr. par mois, soit 2.100 fr. par an. Son budget est donc annuellement en déficit de 500 francs. Ainsi que je l'ai promis je n'ajouterai pas un mot. (*Il s'assied*.)

MADAME CHEVILLOT, à son voisin.

Il y a trois sous de tabac par jour qu'il aurait bien pu économiser.

L'AVOCAT

Si la cour désire joindre ce document au dossier ?...

LE PRÉSIDENT.

C'est inutile... (A Tupin.) Je ne veux

fants se compose d'un pain de quatre livres, d'une soupe aux légumes et à la graisse, d'un ragoût qui coûte 90 centimes Total : 3 fr. 75. Voici les dépenses du mari : Tramway aller et retour 30 centimes. Tabac 15 centimes. Déjeuner 1 fr. 25. Le loyer est de trois cents francs. L'habillement, le linge de corps de tout ce monde, les bottines : seize paires pour les enfants à 4 fr. 50 l'une, quatre pour les parents, à 8 francs... Tout cela, encore trois cents francs.

Total annuel : deux mille six cents francs. »

pas discuter vos chiffres. Je les admets. Et je vous répète : il y a les œuvres de charité.

TUPIN

Et moi je vous répète que je ne veux pas mendier!

LE PRÉSIDENT

Vous préférez commettre un quasiinfanticide! Quand on a une fille qui est fille soumise et un fils voleur, on peut accepter l'aumône sans déchoir.

MADAME TUPIN, outrée.

Oh!

TUPIN, animé.

A ce moment-là, ils n'étaient pas ce qu'ils sont. S'ils sont tombés aussi bas, c'est parce que, ayant d'autres enfants encore, je n'ai pas pu surveiller mon fils et parce que ma fille a été abandonnée et parce qu'elle a eu faim... Mais il faut

vraiment que vous ayez le cœur fermé à la pitié pour me reprocher cela!

LE PRÉSIDENT

Et si vous êtes devenu ivrogne, ce n'est pas votre faute non plus !

TUPIN

Je vais vous le dire... Vous connaissez le proverbe : « Quand il n'y a pas de foin au râtelier... » Eh bien, quand la misère est venue à la maison, on a commencé à se disputer, la femme et moi. A chaque nouvel enfant, on s'en voulait l'un et l'autre d'avoir augmenté la misère des premiers. Quoi!... Y a pas besoin d'en dire si long... Si j'ai fini par aller au cabaret, c'est qu'au cabaret, il fait chaud; on n'y entend ni les cris des gosses ni les lamentations de la mère... Et puis quand on boit, on oublie... On oublie! on oublie!

MADAME TUPIN

C'est ça qui est bon d'oublier!

TUPIN

Et c'est comme ça que, par ma faute, si vous voulez, on est devenu de plus en plus pauvres.

LE PRÉSIDENT

Et quand vous avez eu votre dernier enfant, cela ne vous a pas corrigé?

MADAME TUPIN

Oh! le dernier!

TUPIN

Le dernier? Il ne nous a rien coûté.

LE PRÉSIDENT, distrait.

Ah!

MADAME TUPIN

Non!

TUPIN

Non. Il est arrivé au monde difforme, infirme... Il avait été conçu dans la

misère, dans le besoin, par une mère exténuée.

LE PRÉSIDENT

Et par un père alcoolique.

TUPIN

Si vous voulez. Enfin, celui-là, qui était mal venu, qui ne peut jamais être qu'un impotent, il ne lui a rien manqué. On l'a pris à l'hôpital... On me suppliait de ne pas le retirer...

MADAME TUPIN

C'était une curiosité pour les médecins !

TUPIN

Et on l'a soigné ! on l'a soigné ! on l'a soigné ! On ne le quittait pas d'une minute. On l'a fait vivre, malgré lui, pour ainsi dire. Tandis que mes premiers qui étaient solides, on les a laissés dépérir de misère. Avec la moitié des soins et de l'argent prodigués à l'infirme, on aurait

pu faire des gaillards avec tous les autres.

LE PRÉSIDENT

Et c'est à cause de cela que vous avez supprimé le suivant?

MADAME TUPIN

Pour la joie qu'il aurait eue sur la terre, s'il pouvait parler, il me dirait merci.

LE PRÉSIDENT

Il ne fallait pas le créer.

TUPIN

Ça, c'est vrai.

LE PRÉSIDENT

Si tout le monde pensait comme vous, c'en serait bientôt fait de la patrie. Mais la patrie, cela vous est bien égal sans doute ?

TUPIN

On a dit : La patrie est l'endroit où l'on est bien. Moi, je suis mal partout...

LE PRÉSIDENT

Les sentiments d'humanité vous sont également inconnus.

TUPIN

Que l'humanité crève si elle ne peut durer qu'à la condition qu'il existe une nuée de misérables comme moi!

LE PRÉSIDENT

Messieurs les jurés sont fixés sur votre sens moral. Vous pouvez vous asseoir. (La nuit est venue. Les huissiers apportent les lampes.)

LE PRÉSIDENT

Femme Tupin, vous n'avez plus rien à dire ?

MADAME TUPIN

J'ai à dire qu'il n'y a pas de ma faute, dans tout cela. Mon mari et moi, nous avons peiné comme des chevaux, nous nous sommes toujours refusé le moindre plaisir, pour parvenir à élever nos enfants; on aurait voulu trimer davantage, qu'on n'aurait pas pu, je vous le jure ! Et maintenant que nous avons donné notre existence pour les nourrir, mon fils aîné est à l'hôpital, détraqué, démoli, perdu, malade d'avoir travaillé dans une industrie insalubre, comme ils disent...

LE PRÉSIDENT

Pourquoi ne l'avez-vous pas placé autre part ?

MADAME TUPIN

Parce qu'il n'y avait de l'ouvrage que là. Autre part c'est plein. Il y a trop de monde au monde. Ma fille, c'est maintenant une fille comme il y en a tant à Paris... Elle

avait à choisir entre ça ou mourir de faim. Elle a choisi ça. Je ne suis qu'une pauvre femme, et puis, je sais ce que c'est de n'avoir pas à manger, alors je lui ai pardonné. Ce qui est pire, c'est que parfois elle a faim tout de même !...

TUPIN

Et on dit que Dieu bénit les nombreuses familles!

LE PRÉSIDENT

Deux autres de vos enfants sont morts. Les deux plus jeunes sont en nourrice.

MADAME TUPIN

Oui... On les a emmenés aussitôt après leur naissance... Je ne les connais que par le mandat-poste que j'envoie chaque mois à celle qui les élève. Oh! c'est trop! c'est trop! c'est trop de misère! (*Elle* s'assied.)

LE PRÉSIDENT

Il ne nous reste plus à examiner que le

fait Annette Jarras. (A la femme Thomas.) Femme Thomas, levez-vous. Celle-ci est votre victime. Elle avait dix-neuf ans, elle était en pleine jeunesse, en pleine santé. Maintenant elle est dans la tombe. Qu'avez-vous à dire?

MADAME THOMAS

Rien.

LE PRÉSIDENT

Cela ne vous trouble pas... Oh! nous savons que vous n'êtes pas facile à émouvoir.

MADAME THOMAS

Si je vous disais que c'est par pitié que j'ai été amenée à faire ce que j'ai fait, vous ne me croiriez pas.

LE PRÉSIDENT

C'est probable. Mais enfin, vous pouvez essayer de nous le faire croire. L'accusé

a le droit de dire tout ce qui lui convient pour sa défense, sous le contrôle de l'autorité du président, bien entendu.

MADAME THOMAS Ce n'est pas la peine.

LE PRÉSIDENT

Mais si. Dites, messieurs les jurés vous écoutent.

MADAME THOMAS, sur un signe de son défenseur.

Il m'est venu un jour une fille. C'était une domestique. Elle avait été prise par son maître. J'ai refusé de faire ce qu'elle me demandait. Elle est allée se jeter à l'eau. Une autre à qui j'ai refusé aussi, vous avez eu à la juger comme infanticide. Alors, après, quand il m'en est arrivé de nouvelles, j'ai consenti. J'ai empêché plus d'un suicide et plus d'un crime.

LE PRÉSIDENT

Voilà donc votre système de défense.

C'est par pitié, par charité que vous avez agi. L'accusation vous répondra que vous n'avez jamais oublié de vous faire payer et chèrement.

MADAME THOMAS

Est-ce qu'on ne vous paie pas, vous, pour condamner les autres ?

LE PRÉSIDENT

Ceux que vous condamniez à mort, et que vous exécutiez vous-même, étaient tous des innocents.

MADAME THOMAS

Vous me poursuivez, moi, mais les chirurgiens qui font de la stérilité définitive, on les décore !

LE PRÉSIDENT

En voilà assez. Asseyez-vous — Madame Lucie Brignac. (*Lucie s'approche, trèsémue.*) Remettez-vous, madame, et dites-nous ce

que vous savez. Vous êtes citée à la requête de la défense...

LUCIE

C'est moi, monsieur, qui ai demandé à être entendue.

LE PRÉSIDENT

Parlez plus haut, madame. Je ne vous entends pas.

LUCIE

C'est moi, monsieur, qui ai demandé à être entendue. Je voulais défendre la mémoire de ma pauvre petite... J'ai peur maintenant de n'en avoir pas la force... (*Elle se reprend.*) Annette a été séduite par un misérable qui lui a promis le mariage. Elle vivait avec nous. Lorsque mon mari a connu l'état de ma sœur, il a voulu la renvoyer. Dans un coup de tête, je suis partie avec elle et mes enfants. Nous sommes allés tous à Bor-

deaux. Nous avions quelques centaines de francs et nous comptions travailler assez pour vivre. (*Elle s'arrête*.)

LE PRÉSIDENT

Eh bien?

LUCIE

Notre argent a été vite dépensé... Annette avait trouvé des leçons de musique, on a deviné son état et on l'a renvoyée. Moi, je faisais de la couture.

LE PRÉSIDENT

Vous gagniez de l'argent, par conséquent?

LUCIE

Il n'y avait pas de travail tous les jours. Quand il y en avait, je recevais quinze sous pour douze heures. Je n'étais pas habile, c'est vrai : il y en a qui arrivent à un franc vingt-cinq. Nous avons été

prises d'un accès de désespoir en songeant à celui qui allait naître.

LE PRÉSIDENT

Ce n'était pas une raison pour conduire à la mort votre sœur et son enfant! (Lucie est prise d'un tremblement nerveux et ne répond pas.) Répondez...

L'AVOCAT

Laissez-la se remettre, monsieur le président.

LUCIE, se reprenant.

J'ai voulu la faire entrer dans un hôpital, on ne reçoit qu'à la fin de la grossesse. A Paris, il y a des refuges, paraît-il. En province, pas.

LE PRÉSIDENT '

Vous auriez pu solliciter des secours.

LUCIE

Nous n'avions pas les six mois de do-

micile nécessaires... Et après, qu'est-ce qu'on aurait fait de l'enfant?

LE PRÉSIDENT

Dans l'impossibilité de l'élever, votre sœur aurait pu le placer aux Enfants-Assistés.

LUCIE

Oui, l'abandonner. Nous y avons pensé. Nous nous sommes renseignées.

L'AVOCAT

Il faut un certificat d'indigence, une demande au bureau d'admission. On fait une enquête et on accueille ou on rejette la demande. L'enfant a le temps de mourir.

LUCIE

Et on met cette condition que la mère ne saura pas où est son enfant, qu'elle ne le reverra plus et qu'elle n'en aura plus jamais de nouvelles. Une fois par mois

seulement, on lui dira s'il est vivant ou s'il est mort, rienautre.

LE PRÉSIDENT

Continuez, madame.

LUCIE

Alors, j'ai ramené mes enfants à mon mari, parce que nous n'avions plus rien. J'ai été trouver les parents du jeune homme qui est la cause de tout. On m'a pour ainsi dire mise à la porte. Ce jeune homme va se marier.

L'AVOCAT

Je voudrais dire un mot, monsieur le président.

LE PRÉSIDENT

Un simple mot, n'est-ce pas?

L'AVOCAT

Oui, monsieur le président. Tous les coupables ne sont pas dans cette enceinte. J'y cherche en vain le séducteur de la

pauvre petite morte. Au fond de sa province, il attend avec anxiété l'issue de ces débats, dans la peur d'y être nommé. J'ai reçu de lui et de sa famille une lettre suppliante, où l'on me demande de l'épargner et de ne pas prononcer son nom au cours de ces débats. Jusqu'à présent, en effet, ce nom a été tu et nous voici à la fin de la dernière audience. Eh bien, je veux qu'on le sache tout de suite : je n'aurai pas plus de pitié pour la famille et la fiancée de ce criminel qu'il n'en a eu, lui, pour celle qui est morte, et pour celle dont il a brisé la vie. S'il n'existe pas, dans notre code, de lois qui puissent l'atteindre, il y aura du moins dans le cœur des honnêtes gens assez de mépris pour punir Jacques Bernin de jouir en paix d'un bonheur qu'il aurait volé! (Longs applaudissements dans l'auditoire.)

LE PRÉSIDENT, à Lucie. Continuez, madame.

LE PRÉSIDENT, à Lucie. Veuillez continuer votre déposition.

LUCIE

J'ai supplié mon mari de nous reprendre, Annette et moi. Il n'a pas voulu. Nous sommes reparties avec un peu d'argent qu'il m'a donné et nous sommes venues à Paris. Il était trop tôt pour qu'on puisse accepter Annette dans un hôpital. Dans un autre où on aurait pu la prendre, il n'y avait plus de place. Mon mari a intenté une action en divorce...

LE PRÉSIDENT

Arrivez, je vous en prie, madame, à ce qui concerne la femme Thomas.

LUCIE, dont l'émotion va croissant.

Oui, monsieur. Annette se reprochait d'avoir accepté ce qu'elle appelait mon sacrifice. Elle disait être la cause de mon malheur. (*Un silence*.) Un jour, on est venu

me chercher et je l'ai trouvée morte chez cette femme. (*Crise de sanglots qui va jusqu'à la crise de nerfs. Cris.*) Ma petite sœur, ma pauvre petite sœur!

LE PRÉSIDENT, avec pitié, à l'huissier.

Reconduisez-la à sa place, ou, s'il le faut, faites-la sortir et qu'on lui donne des soins. (*Aux accusés.*) Aucun de vous n'a plus rien à dire pour sa défense?...

TUPIN, surexcité.

Oh ! si on voulait tout dire, il y en aurait pour jusqu'à demain !

MADAME TUPIN, de même. Sûr, qu'il y en aurait jusqu'à demain...

TUPIN, de même.

On n'en finirait pas, je vous dis !

LE PRÉSIDENT

Je vais donner la parole à M. l'Avocat Général.

L'INSTITUTRICE

Mais, monsieur, on ne va pas me con-

damner? C'est pas possible. Je n'ai pas tout dit.

TUPIN

Les coupables ce n'est pas nous.

L'INSTITUTRICE

J'ai eu peur d'être mal notée. Et puis nous n'avions pas les moyens d'élever le nouveau venu.

MADAME TUPIN, dans une grande exaltation.

Taisez-vous donc! puisque c'est ça, puisque c'est ce qu'on fait pour les enfants que nous élevons, puisque les hommes n'ont rien trouvé pour changer ça, il faut nous en mêler nous les femmes. Il faut faire la grande grève, la grève des mères, la grève des ventres! (*Cris dans l'auditoire*: Oui! Oui!)

LE PRÉSIDENT

Taisez-vous.

MADAME TUPIN

C'est pas la peine de s'exténuer à préparer pour les autres des hommes de misère et des filles de joie.

TUPIN

Les coupables c'est pas nous.

LE PRÉSIDENT

Je ne vous ai pas...

MADAME THOMAS

Et tous ceux qui ont engrossé les filles que je délivrais, est-ce que vous les avez poursuivis ?

LE PRÉSIDENT

Asseyez-vous.

TUPIN

Les coupables, c'est ceux qui, pendant que nos enfants crèvent de faim, nous conseillent d'en faire d'autres.

L'AVOCAT

Le coupable, c'est le séducteur, et c'est l'hypocrisie sociale.

(Pendant ce qui précède, une colère, qui va se transformer en furie, a saisi les accusés. Tous sont debout, sauf l'institutrice qui continue à sangloter et à crier des mots qu'on n'entend pas. Le président, debout également, essaye d'imposer le silence en frappant le bureau de son coupe-papier. Il crie, sans pouvoir se faire entendre. Le tumulte va croissant jusqu'au baisser du rideau. Les voix de l'avocat et des accusés couvrent celles du président et du procureur.)

MADAME THOMAS

Les beaux messieurs qui les prennent, les enjôlent...

LE PRÉSIDENT

Je vais vous faire reconduire à la prison.

MADAME THOMAS

Et les fils de famille. Et les vieux satyres... Et les hommes! les hommes! tous les hommes!

LE PROCUREUR

Gardes! ne pouvez-vous imposer silence à cette bande d'énergumènes!

L'AVOCAT

Vous n'avez pas le droit d'insulter les accusés !

TUPIN

Ils ne font que ça depuis le commencement !

LE PROCUREUR

Mais faites donc taire cette tourbe! Accusés, je vous rappelle au respect du tribunal!

L'AVOCAT

Monsieur l'Avocat général, je vous rappelle au respect de la justice !

LE PROCUREUR

Si leur crime vous inspire de la sympathie, il m'indigne, moi.

L'AVOCAT

Ils ont raison. Ils ne sont pas coupables! Je vous rappelle au respect...

LE PROCUREUR

Je requiers...

L'AVOCAT

Les coupables, ce sont les mœurs qui infligent la honte à la fille-mère...

L'AUDITOIRE

Bravo !

LE PROCUREUR

Je requiers contre le défenseur...

L'AVOCAT

Toute femme enceinte devrait être respectée quelles que soient les circonstances de la conception. (Applaudissements dans l'auditoire.)

LE PRÉSIDENT

Maître Verdier... je vais, au nom de l'article 43 de l'ordonnance...

225

L'AVOCAT

Leur crime n'est pas un crime individuel, c'est un crime social.

LE PROCUREUR

C'est un crime contre la nature.

L'AVOCAT

Ce n'est pas un crime, c'est une révolte contre elle.

LE PRÉSIDENT

Gardes, emmenez les accusés! (Les gardes ne comprennent ou n'entendent pas.) Maître Verdier, s'il faut employer la force... (Tumulte dans toute la salte.)

L'AVOCAT, arrivant par la puissance de sa voix, à imposer un court silence.

C'est une révolte contre elle ! Et de toutes les forces de mon cœur transi de pitié, de toutes les forces de ma raison indignée, j'appelle l'heure libératrice où, grâce à la découverte de quelque savant,

MATERNITĖ

chacun pourra, sans hypocrite contrainte, comme sans profanation de l'amour, n'avoir que les enfants qu'il aura désirés. Oui, ce sera une conquête sur la Nature, sur la Nature féroce qui répand avec une profusion coupable la vie qu'elle voit disparaître avec indifférence. Mais en attendant... (Le tumulte recommence.)

LE PRÉSIDENT

Gardes, faites évacuer la salle! Gardes !... Gardes, emmenez les accusés. L'audience est suspendue. (Les magistrats se couvrent et se lèvent.)

MADAME THOMAS

Ce n'est pas moi qui tue les innocents. L'ogresse, ce n'est pas moi !

L'INSTITUTRICE Gràce, monsieur! grâce! MADAME TUPIN Ce n'est pas elle, l'ogresse!

· Ellerter a war out a courseau

TUPIN

Elle a raison! L'ogresse, ce n'est pas elle!

MADAME THOMAS

Les coupables, ce sont les hommes, les hommes! tous les hommes! (Les magistrats sortent par l'étroite porte qui leur est réservée. On voit les dos de leurs robes rouges disparaître peu à peu pendant les derniers mots.)

RIDEAU



ÉMILE COLIN - Imprimerie de Lagny.

